BRETEIL mag'

#13
juin 2023

Magazine trimestriel d'informations municipales

VIE MUNICIPALE

Budget primitif 2023,
la vigilance demeure

VIE CULTURELLE

Comité de Jumelage

VIE MUNICIPALE

Incivilités ?
Un défi sociétal

État civil

NAISSANCE

Octave LEFEUVRE, le 8 février 2023.
Luka THOMAZEAU, le 22 février 2023.
Giulyana BACAR, le 26 février 2023.
Youen AUVÉ, le 8 avril 2023.
Aboulaye GASSAMA, le 16 avril 2023.
Paloma CARILLO, le 6 mai 2023.

DÉCÈS

Madeleine RICHARD épouse RENAULT, le 28 décembre 2022.
Yvon LE QUENNEC, le 14 février 2023.
Jean BOUILLET, le 20 mars 2023.
Marie-Thérèse BRIAND épouse LEPAGE, le 23 mars 2023.
Marie BAREL épouse VILLENEUVE, le 7 avril 2023.
Charles DUBRULLE, le 7 avril 2023.

Permis de construire

Date de délivrance	Bénéficiaires	Nature du projet	Adresse du projet
10/02/2023	M. Guillaume HUQUET	Rénovation d'une grange agricole avec changement de destination en vue de créer une habitation	6 Bis la Touche Parthenay
08/03/2023	Mme Catherine DUBE	Surélévation d'une annexe existante et création d'un carport	18 La Nouette Sud

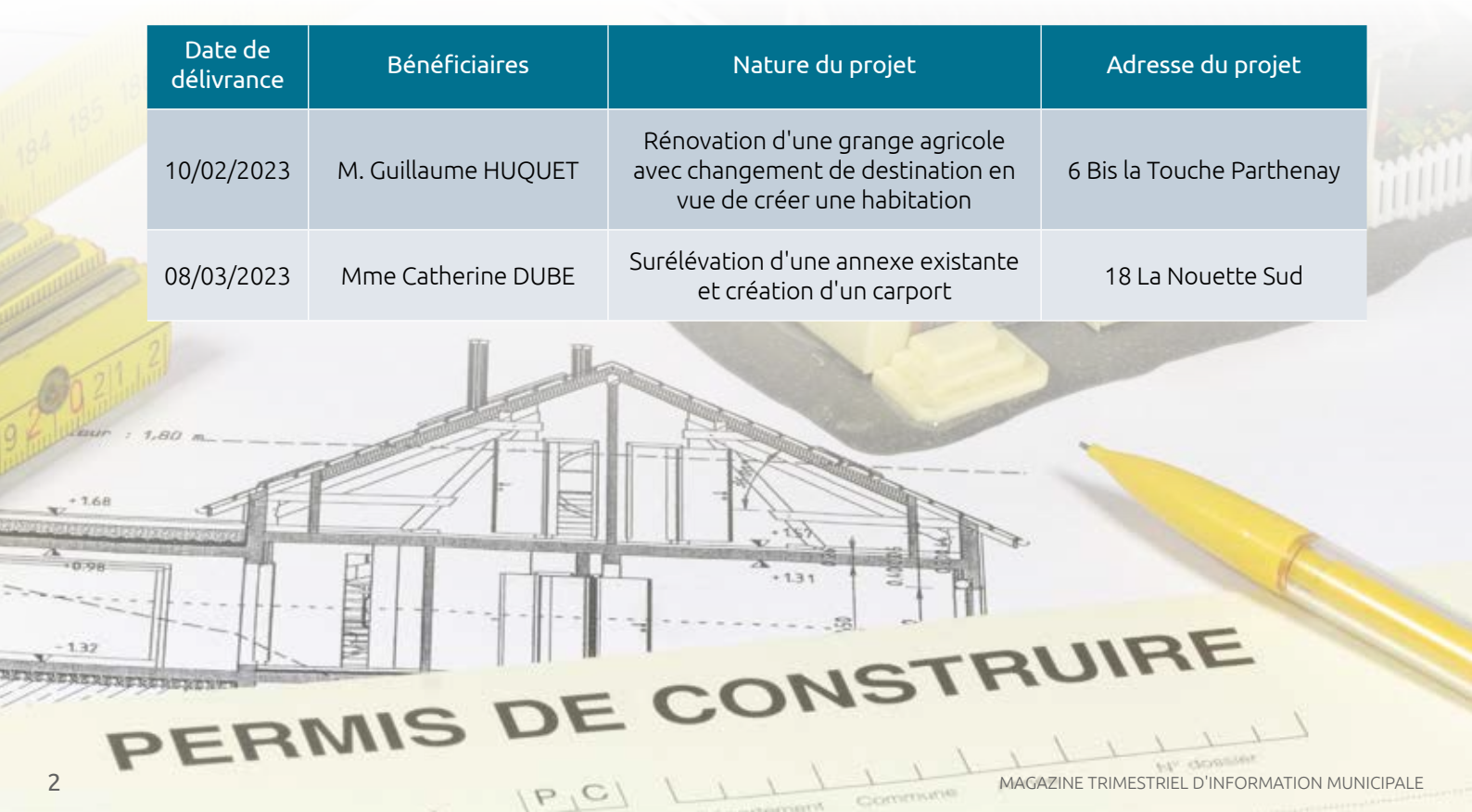

Sommaire

VIE MUNICIPALE 4

Conseil Municipal 4
Adhésion au CEREMA 5
Adhésion à la Fondation du Patrimoine 5
Haies bocagères : une ressource à préserver ! 6
Le wifi gratuit arrive à Breteil 8
Éco garde et incivilités 10
Gérer mes biens immobiliers 13
Le budget primitif 2023 14
Vos commissions en action 16

FÊTE DE LA RENTRÉE 7

DOSSIER 19

VIE CULTURELLE 23

Médiathèque 23
École de musique 25
Exposition 25
Comité de Jumelage..... 26
En balade avec Dominique FERRÉ 27

VIE ÉDUCATIVE 28

Les Restos du Coeur 28
Transport scolaire 28
L'aide aux devoirs 29
Les actions jeunesse 29

VIE ASSOCIATIVE 30

ACHVB 30
Eveil Musical 30
La Chorale Mille et une Notes .. 31
Quoi de neuf au Britolio ? 31

ENVIRONNEMENT 32

Le Plan Climat 32
Économie d'eau 33
Utilisation d'un composteur 34

VIE PRATIQUE 34

INTERCO 36

Programme Mix ton été 36

PORTRAIT 39

Directrice de la publication : Isabelle OZOUX.
Comité de rédaction : Commission « Communication, citoyenneté et égalité des chances ».
Tirage : 1 720 exemplaires.
Maquette et mise en page : Lunacomm.
Crédits : Commune de Breteil, Adobestock, Freepik.
Impression : Imprimerie Atimco.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Dépôt légal : Juin 2023.

BRETEIL

EDITORIAL

Vous l'aviez demandé. Nous l'avons fait. La limitation de la vitesse à 30km/h dans toute l'agglomération est une réalité depuis plusieurs mois. Enfin… ça c'est la théorie. Dans la pratique, vous le constaterez en parcourant ces pages… c'est une autre histoire (page 11). Le temps de la voiture autonome n'étant pas encore venu, ce n'est pas une intelligence artificielle qui décide de la vitesse à laquelle nous roulons mais bien… chacun, chacune d'entre nous.

Vous comprendrez donc ma surprise quand l'un de mes concitoyens me dit : « ah… mais… je n'arrive pas à rouler à 30km/ !!! ». Jusqu'à preuve du contraire chaque conducteur, conductrice que nous sommes se doit d'être maitre de son véhicule. Si ce n'est pas ou plus le cas, laissons notre carrosse au garage.

Ce non-respect du Code de la route est tout aussi inacceptable lorsqu'il oblige un enfant à emprunter la route parce qu'une voiture est stationnée sur un trottoir (« non, mais je n'en ai pas pour longtemps, je vais acheter du pain et mon journal »). Il n'en faut pas plus pour qu'une autre voiture renverse ce piéton qui n'aura pas attendu votre retour pour continuer son chemin. Nous sentirons-nous responsable si un tel accident se produit ?

Imaginez les piétons envahissant la chaussée à l'instar des automobilistes sur les trottoirs. Après tout… elle appartient à tous !! Depuis mon bureau, j'entends déjà les coups de klaxons énervés des automobilistes face à ce sans-gêne des non-motorisés.

Je vous renvoie à un article du Breteil'Mag de décembre 2022 relatif à ce problème de stationnement. Il nous a valu bon nombre d'appels outrés de personnes qui, à priori, reconnaissaient leurs voitures ou celles de leurs proches et trouvaient anormal qu'elles aient été photographiées, mais aucune remarque sur les dépôts d'ordures ou matériel urbain détérioré. Cela questionne !

Et puisque nous parlons de matériel urbain, nous avons, dans le budget 2023, prévu des investissements pour, justement, rappeler à ceux qui l'oublieraient que la voiture n'est pas la reine de l'espace urbain. Peu respectueux des agents municipaux, le matériel installé, à peine posé, a été, par endroits, démonté (page 12). Je peux entendre que certains, certaines, ne soient pas d'accord avec les choix petits ou grands de la commune (c'est la démocratie), mais je ne comprendrai jamais que l'on ne respecte pas le travail d'autrui. Nos agents, en partie rémunérés par nos impôts, font le maximum pour que notre commune soit agréable à vivre pour tous. Il est donc inadmissible de ne pas respecter leur ouvrage.

J'entends aussi le mécontentement de certains, certaines, sur la tonte de nos espaces verts. Depuis le début de ce mandat, vous avez pu constater que nous parlons et œuvrons beaucoup à la préservation de nos espaces naturels. Dans un prochain numéro de notre magazine, nous reviendrons sur la gestion différenciée des espaces et autres mesures qui permettent de préserver notre avenir, celui de nos enfants, en protégeant l'eau, la faune et la flore, sans oublier l'air que nous respirons.

Isabelle OZOUX, La Maire

Extraits des décisions du Conseil Municipal

De nombreuses délibérations sont votées chaque mois sur des thématiques variées. Le procès-verbal de séance et la liste des délibérations sont publiés sur le site internet www.Breteil.bzh, onglet « Ma Commune ».

Séance du 13 février 2023

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION

- Remplacement du caisson VMC de la salle des sports.
- Jardins du Presbytère : fourniture et pose d'une main courante et d'un chasse roue sur la passerelle.
- Fourniture de fertilisant et amendement pour les terrains de football, d'honneur et annexe.
- Travaux de traitement de la mérule et autre champignon au Presbytère.

FINANCES

- Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.
- Sentier d'interprétation au Domaine du Fresne : demande de financement européen LEADER.
- Restauration intérieure et extérieure de l'église Saint-Malo : attribution des lots.

FONCIER

- Vente d'une cellule commerciale - Institut de beauté.

Séance du 13 mars 2023

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION

- Travaux complémentaires de reprise d'étanchéité au restaurant municipal.
- Fourniture et installation d'un vidéoprojecteur interactif à l'école élémentaire publique Les Trois Rivières.
- Fourniture d'un wello (combiné vélo électrique - remorque) pour le service Jeunesse.
- Fourniture de gazon pour le regarnissage des terrains de football.
- Traitement des déchets de balayures pour l'année 2023.
- Sentier d'interprétation Domaine du Fresne :
  - réalisation de supports de balisage ;
  - prestation d'une infographiste pour la création d'une identité visuelle et la déclinaison sur 9 panneaux ;
  - réalisation d'un enregistrement pour une station sonore ;
  - réalisation d'une guérite pour deux à trois personnes ;
  - réalisation d'une sculpture de vannerie ;
  - fourniture de mobilier (tables, banquettes, bancs).

FINANCES

- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2022.
- Affectation des résultats de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023.
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

URBANISME & TRAVAUX

- Convention de rétrocession par NEOTOA pour la voirie et les espaces verts situés rue de la Chapellenie.

ACTION SOCIALE

- Intégration du dispositif du Pays de Brocéliande des hébergements d'urgence au 1er avril 2023.

INTERCOMMUNALITÉ

- Commission locale des charges transférées, révision des attributions de compensation.

Séance du 3 avril 2023

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION

- Spectacle de pyrotechnie le 17 juin 2023.
- Fourniture de lampes pour l'éclairage du terrain de football.
- Réparations d'un véhicule du service technique.
- Logement d'urgence : achat de mobilier et électroménager.

FINANCES

- Information sur l'état des indemnités perçues par les élus municipaux en 2022.
- Fiscalité : maintien des taux votés en 2022 pour l'année 2023.
- Fixation des subventions allouées en 2023 aux associations, aux établissements d'enseignement, et à l'Amicale du personnel.
- Approbation des budgets primitifs pour l'exercice 2023.
- Local pour sports de précision - sollicitation de financement : l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ; et l'Agence Nationale du Sport.
- Restauration intérieure et extérieure de l'église Saint-Malo : demande de financement auprès du Département au titre du Fonds de Solidarité Territorial.

INTERCOMMUNALITÉ

- Avancement du schéma de mutualisation communautaire.

Adhésion au CEREMA

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Le Cerema est un établissement public à la fois national et local, doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche. Ses six domaines de compétences, ainsi que l'ensemble des connaissances qu'il produit et capitalise, sont au service de l'objectif d'accompagner les territoires dans leurs transitions. Le Cerema intervient pour le compte des collectivités sur des missions en ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises, méthodologie…) en complément des ressources locales (agences techniques départementales, architecte conseil, établissements publics fonciers, etc.) et en articulation avec les ingénieries privées. L'adhésion au Cerema, pour un montant annuel de 500€, permet notamment à la Commune de Breteil :

- de s'impliquer et de contribuer à renforcer l'expertise publique territoriale : en adhérant, la Commune participe directement ou indirectement à la gouvernance de l'établissement (par le biais de ses représentants au Conseil d'administration, au Conseil stratégique, aux Comités d'orientation régionaux et aux conférences techniques territoriales) ;
- de disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du Cerema : la quasi-régie conjointe autorise les collectivités adhérentes à attribuer des marchés publics au Cerema, par simple voie conventionnelle, sans application des obligations de publicité et de mise en concurrence ;
- de bénéficier d'un abattement de 5 % sur ses prestations ;
- de rejoindre une communauté d'élus et d'experts et de disposer de prestations spécifiques.

Contact : Cerema Ouest : 5, rue Jules Vallès à SAINT-BRIEUC / 02.96.75.93.00 - https://www.cerema.fr/fr

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, par le biais d'un dispositif d'aides financières, en collaboration avec les collectivités et les services de l'Etat. Cette fondation apporte son soutien aux projets de restauration du patrimoine des collectivités au travers de différentes interventions :

- Participation au financement des travaux,
- Mobilisation autour du mécénat,
- Actions de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine auprès de la population.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine permet à la collectivité de bénéficier d'une aide financière et technique ainsi que des réseaux de mécènes qui la composent. Au regard du nombre d'habitants de la Commune, le montant de la cotisation annuelle versée par la Commune s'élève à 500 €.

Informations : https://www.fondation-patrimoine.org/

Agence régionale : 7, boulevard Solferino à RENNES / 02.98.04.86.28 / bretagne@fondation-patrimoine.org

Haies bocagères : une ressource à préserver !

Le Tremillé au Fresne

© Photo : Véronique VAN TILBEURGH

Les haies bocagères sont composées de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes disposés en différentes strates, sur talus ou non. Elles sont indispensables pour la préservation des ressources en eau, la qualité des sols, la régulation des effets du climat (brise-vent, ombrage), la diminution des risques naturels (inondation, érosion des sols), la qualité et le cadre de vie.

QUE DIT LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Montfort Communauté identifie les haies bocagères et les alignements d'arbres à protéger au titre du code de l'urbanisme. La suppression d'une haie ou d'un alignement d'arbres protégé, est règlementée et soumise à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. L'arrachage de la ripisylve (haie en bord de cours d'eau) est quant à elle strictement interdite sauf pour des opérations déclarées d'intérêt général et dans le cadre d'un programme de restauration des cours d'eau (programme des syndicats de gestion des cours d'eau).

LES MESURES COMPENSATOIRES

La suppression d'une haie identifiée au PLUi s'accompagne obligatoirement de mesures de compensation, à savoir la reconstitution d'un linéaire de « valeur environnementale équivalente ». La plantation compensatoire doit ainsi restituer les rôles hydrauliques, écologiques et paysagers de la haie supprimée, lorsqu'ils ont existé. Les mesures de compensation doivent être présentées dans le dossier d'urbanisme et être validées par l'EPTB « Eaux et Vilaine » sur lequel s'appuie la Commune de Breteil pour s'assurer de la pertinence des mesures. Avant tout projet, il est donc nécessaire de se renseigner auprès de la mairie.

LES AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Par ailleurs, les haies bocagères peuvent être également protégées au titre :

- de la Politique Agricole Commune (PAC) ;
- du code du Patrimoine si elles sont situées dans le champ de visibilité d'un monument historique ;
- du code rural et de la pêche maritime ;
- du code de l'environnement si les haies abritent des espèces protégées (oiseaux, chauves-souris, insectes xylophages…) ;

Pour ces autres règlementations, se renseigner auprès de la DDTM d'Ille-et-Vilaine et de la DREAL Bretagne.

DDTM : 02.90.02.32.00. Service Eau et Biodiversité : ddtm-seb@ille-et-vilaine.gouv.fr ou Service Economie et Agriculture Durable : ddtm-sead@ille-et-vilaine.gouv.fr

DREAL : 02.99.33.45.55. Service Patrimoine Naturel : spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Pour une cohabitation réussie avec les autres vivants !

Que ce soit les haies bocagères ou les haies d'agrément, il est recommandé de ne pas les tailler entre le 15 mars et le 31 août. Les haies et les arbres jouent un rôle essentiel en tant qu'habitat pour de nombreuses espèces végétales et animales (oiseaux nicheurs, chauve-souris, etc) alors qu'un tiers de ces espèces est menacé d'extinction. La Préfecture recommande ainsi d'arrêter la taille pendant cette période, hormis les cas urgents de sécurité, afin d'éviter les impacts sur la faune.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
LA FÊTE DE LA
rentrée
DANS LES JARDINS DU PRESBYTÈRE
Au programme :
10H-12H : ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ : BATUCADA, THÉÂTRE, MÉDIATHÈQUE
12H-14H : PIQUE-NIQUE PARTAGÉ, BUVETTE ET FOOD-TRUCK
14H-18H : ANIMATIONS AUX JARDINS : DANSE AVEC ALIMAH ET L'ACHVB. MUSIQUE AVEC LA BATUCADA. JEUX EN BOIS. ANIMATIONS PAR LA MÉDIATHÈQUE.
18H : INAUGURATION OFFICIELLE DES JARDINS
18H30-20H : APÉRO CONCERT AVEC SECTION JAZZ DE L'EMPB
20H-00H : BAL POPULAIRE AVEC DJ
BRETEIL
Britolio
la Cédille
médiathèque municipale de Bretil
TAB
URBAN BREIZH
ACHVB
École de musique du pays de Brocéliande
empb
Comité des Fêtes de Breteil

Le wifi gratuit arrive à Breteil

L'Europe a mis en place le projet WiFi4EU qui promeut le libre accès à la connectivité Wi-Fi pour les citoyens dans les espaces publics, y compris les parcs, les places, les bâtiments publics, les bibliothèques, les centres de santé et les musées dans les municipalités de toute l'Europe.

Le WiFi4EU offre aux municipalités la possibilité de demander des bons d'achat d'une valeur de 15 000 €. Les bons doivent être utilisés pour installer des équipements Wi-Fi dans des espaces publics qui ne sont pas déjà équipés de Wi-Fi gratuit.

Montfort Communauté a informé la Commune que le déploiement d'un réseau public wifi sur le territoire de la Communauté était éligible à un financement au titre de l'appel à projet « WIFI4EU » de la Commission Européenne.

Une consultation a été assurée par les services de la commune d'Iffendic, coordonnateur du groupement, avec le soutien des services de Montfort Communauté pour les communes volontaires.

La Commune de Breteil a souhaité la création d'un réseau Wifi public avec des bornes réparties de la façon suivante :

Mairie	13 Rue de Montfort
Médiathèque	2 Rue Joseph Berrée
Place du marché	13 Rue de Montfort
Maison des Associations – Unisson	Rue de Montfort
Salle Polyvalente	Rue de Rennes
Salle des Sports	1 Rue des Chauffaux
Local Foot	Avenue des Sports

PROCÉDURE POUR VOUS CONNECTER :

Avec votre appareil (smartphone, tablette, ordinateur portable) sélectionner le réseau « Ville de Breteil ». Vous arriverez sur cette page :

Cliquer sur « J'accepte les conditions d'utilisation du service » puis « Connexion ». La page suivante apparaît :

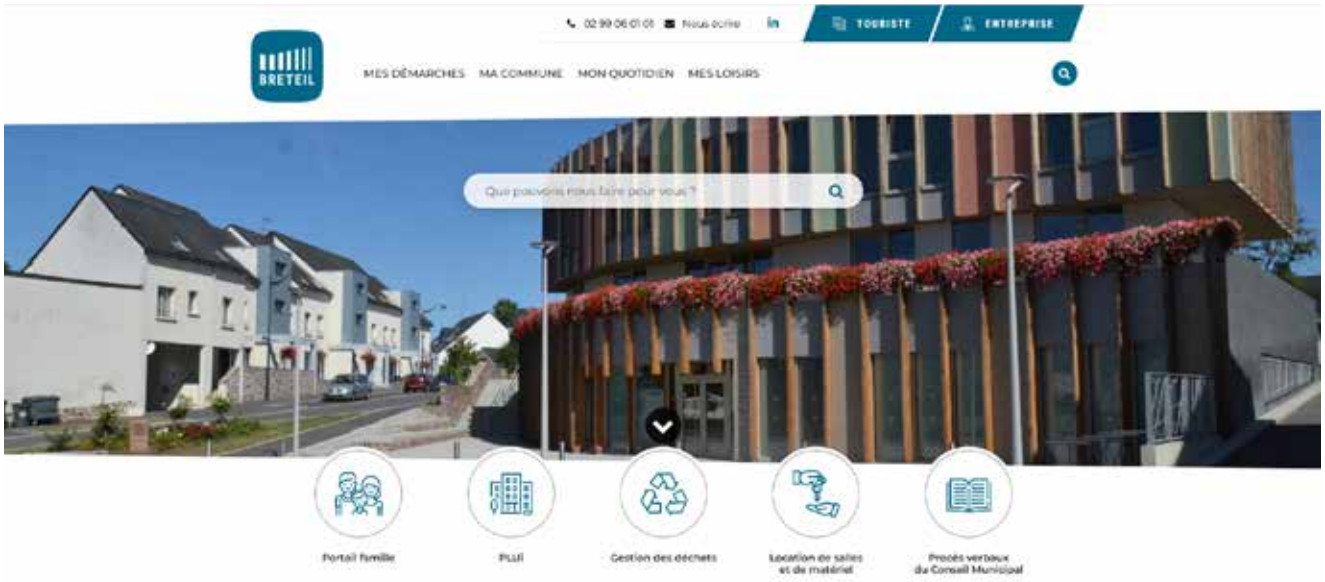

Vous êtes connecté au Wifi gratuit et vous arrivez par défaut sur le site de la Commune de Breteil, il vous suffit ensuite d'ouvrir une autre barre d'adresse pour naviguer sur internet.

Eco garde et incivilités

Dispositif Eco garde - Bilan 2022

Depuis plusieurs années, la Commune s'est associée au dispositif Eco-garde, organisme à but non lucratif, pour assurer une mission de service public sur le territoire de Breteil, dont l'objectif principal est la sensibilisation des usagers sur la protection de l'environnement. Ce dispositif est présent sur l'ensemble des communes de Montfort Communauté. Cela se traduit par des actions multiples qui sont effectuées lors des patrouilles des éco-gardes (minimum deux par semaine, de jour, de nuit, les week-ends et jours fériés). Ils assurent en premier lieu une mission de prévention mais sont aussi habilités pour dresser des procès-verbaux et ainsi sanctionner les personnes en infraction.

256 interventions et actions de sensibilisations ont été effectuées pour l'année 2022 :

Interventions liées à la réglementation	
Divagation et chiens non tenus en laisse, port de la muselière (portant atteinte à la tranquilité des lieux)	17
Dépôt d'immondices et de déchets verts dans la nature et/ou sur les espaces communaux	7
Brûlage des ordures ménagères et/ou de plastique	-
Véhicules en stationnement gênant et camping sauvage (PMR) (piste cyclable)	48
Baignade	-
Interventions liées à la sécurité chasse et Anti-Braconnage	19
Dégradations et incivilités (portant atteinte à la tranquilité des lieux)	36
Veille sanitaire et incendie	127
Interventions liées à des actions d'entretien	
Opérations de nettoyage	2
Volume de déchets ramassés	1001
Interventions et collaboration avec d'autres acteurs	
Gendarmerie	1

Vols au cimetière

Nous déplorons chaque année des vols au cimetière : fleurs, souvenirs, cache-pots, cadres photos, jouets ou figurines sur des tombes d'enfants, etc.

Durant le mois de mars dernier, nous avons été alertés par trois familles qui ont subi des vols sur les tombes de leurs proches.

Outre le fait que le cimetière soit un espace public, c'est avant tout un espace de recueillement dans lequel les défunts doivent pouvoir reposer en toute tranquillité et dignité. Apporter une fleur, un objet quel qu'il soit sur la tombe d'un proche est signe de souvenir, de respect, de pensées pour la personne décédée.

Pour que chacun et chacune prenne conscience des conséquences possibles, l'article 225-17 du code pénal punit d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende la violation ou la dégradation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures ou de monuments édifiés à la mémoire des morts.

Radar Pédagogique

Bonjour, c'est de nouveau moi, le Radar pédagogique.

Comme vous le savez, je ne flashe pas, je ne verbalise pas, ma fonction est d'afficher votre vitesse pour vous inciter le cas échéant à lever le pied, en grande majorité vous le faites.

nombre de valeurs mesurées	16 645
vitesse moyenne	46 km/h
réduction moyenne de la vitesse	6,1 km/h
v85	57 km/h
excès vitesse	92%

Après les rues de Montfort et de Rennes, je fus positionné Route de GAUTREL, juste après les services techniques, du 01/11/2022 au 04/01/2023 soit 65 jours, avec une moyenne de 256 véhicules /jour.

nombre de valeurs mesurées	46 148
vitesse moyenne	39 km/h
réduction moyenne de la vitesse	6,4
v85	48 km/h
excès vitesse	83%

Puis, j'ai migré vers l'ABBAYE du 05/01/2023 au 04/04/2023 pour mesurer les vitesses avec la mise en place d'une chicane sur une durée de 90 jours, avec une moyenne de 513 véhicules /jour.

Pour mémoire, je calcule la vitesse dans les 2 sens.

Que signifie *« réduction moyenne de la vitesse »* ? Pour chaque véhicule je prends 2 mesures, cela me permet de déterminer si mon flash vous incite à lever le pied. *« V85 »* : 85% des véhicules ont une vitesse inférieure ou égale à...

Le pourcentage d'excès de vitesse est déterminé par rapport au 30 km/h. Si les chiffres sont encourageants, il y a encore trop d'excès de vitesse.

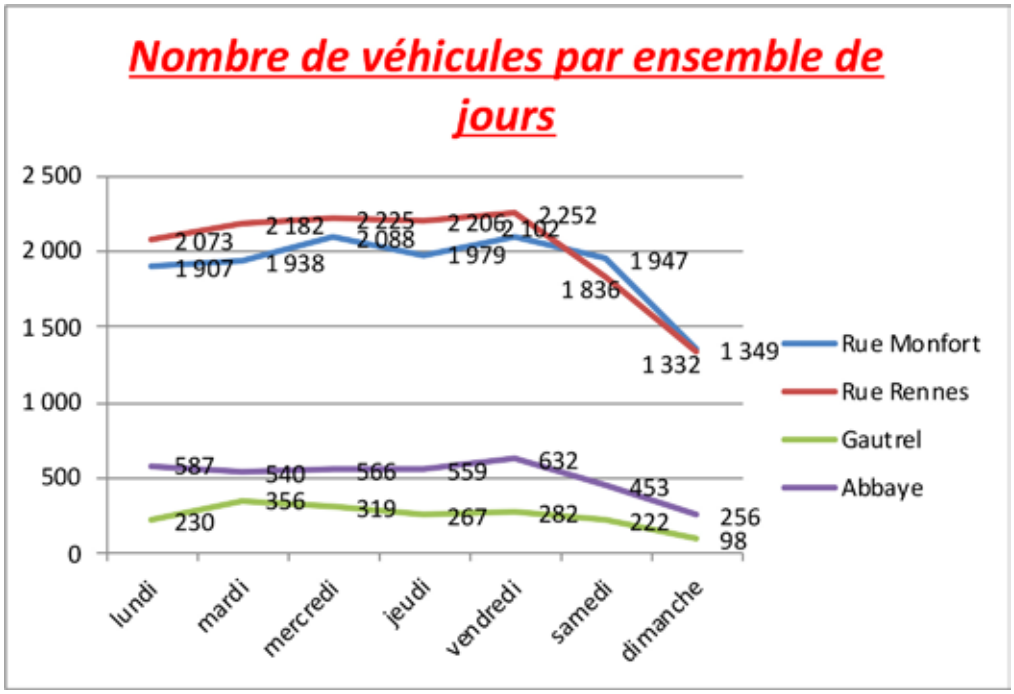

Il y a toujours des irréductibles de la vitesse. Sur la Route de GAUTREL, j'ai compté 287 permis potentiellement perdus et 36 sur l'ABBAYE.

Suite à des demandes sur mon positionnement, je serai présent dans les mois à venir sur : la rue de Brocéliande, puis Les Forges, le Village du Leez (La Guertais), et enfin Route de Bedée.

Une escalade d'incivilités !

Régulièrement dans ces pages, il est fait état de dégradations diverses, d'incivilités. Même si bon nombre d'entres elles se réalisent à bas bruit, elles ont un fort impact sur la vie de la Commune.

Une fois de plus, il apparaît important d'en faire malheureusement de nouveau le constat. Les exemples de ces derniers mois sont nombreux : bris de vitres (halte SNCF, abri-bus), dégradations de mobiliers urbains, dépôts sauvages, départ de feu,… La liste est loin d'être exhaustive.

Il n'y a pas seulement des biens publics qui sont dégradés : dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 mai 2023, de nombreux administrés ont été victimes de sabotages. Une quinzaine de véhicules a été vandalisée : des parebrises, rétroviseurs, optiques, des coups et rayures sur les carrosseries…mais également la vitre d'une véranda brisée !

De plus, ces dernières semaines, la Commune a constaté un fait nouveau. A la demande de bon nombre d'administrés, pour plus de sécurité, les agents des services techniques ont œuvré pour la mise en place de potelets pour la sécurisation des piétons (rue Joseph Berrée et rue des Chauffaux). Ces aménagements permettent de rendre accessibles des portions de trottoir régulièrement utilisées comme place de stationnement. Pour rappel cette pratique est interdite par le Code de la route. Certains individus sont venus chahuter le chantier en descellant les potelets en cours de séchage ou en les couchant.

Nous pouvons entendre le désaccord sur de nouveaux aménagements, qui ne peuvent pas plaire à tous. Cependant, il est tout simplement inadmissible de dégrader le travail du personnel communal. Au-delà du manque de respect, cela fait perdre du temps et de l'argent « public » à tous.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir le portrait du Breteil Mag n°8 du mois de décembre 2021, nommé « Les invisibles ». Tous services confondus, les actions du personnel communal sont loin d'être « invisibles ». Au-delà de l'entretien et du quotidien, il y a un réel travail de création et de production. Vous le verrez par exemple dans quelques temps avec l'ouverture des jardins du Presbytère. Un réel investissement des services techniques est à noter et à féliciter, et nous espérons qu'il ne fera pas l'objet d'un article dans une prochaine édition pour dégradation.

« ARRÊT MINUTE » ET NON DES HEURES !

Les places de stationnement devant le CocciMarket et la Pharmacie sont des emplacements limités à 15 minutes comme l'indique le panneau de signalisation. Ce dispositif permet d'éviter le phénomène de « voiture ventouse » et de favoriser la fluidification pour un accès aux commerces facilité. Il est indispensable de respecter cette signalisation, pour les établissements, leur clientèle, et pour le respect du Code de la route.

Gérer mes biens immobiliers - DGFiP 35

Depuis le 1er janvier 2023, chaque propriétaire doit déclarer l'occupation de ses locaux d'habitations. Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, vous avez jusqu'au 30 juin pour faire cette déclaration sur votre espace particulier impots.gouv.fr. Le Bret'œil n° 41 de Mai 2023 expliquait la démarche et le Ministère des Finances Publiques a rédigé un guide « pas-à-pas » qui détaille la procédure à suivre. Ne vous inquiétez pas, c'est assez simple :

1/ Connectez-vous à votre espace particulier.

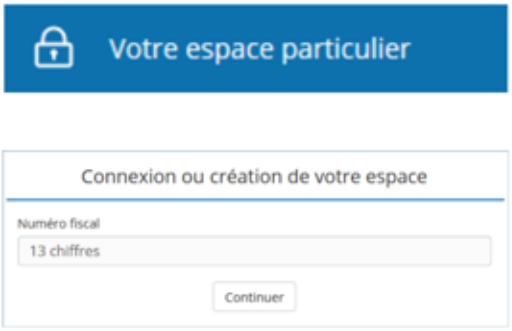

2/ Accéder au service « Biens immobiliers »

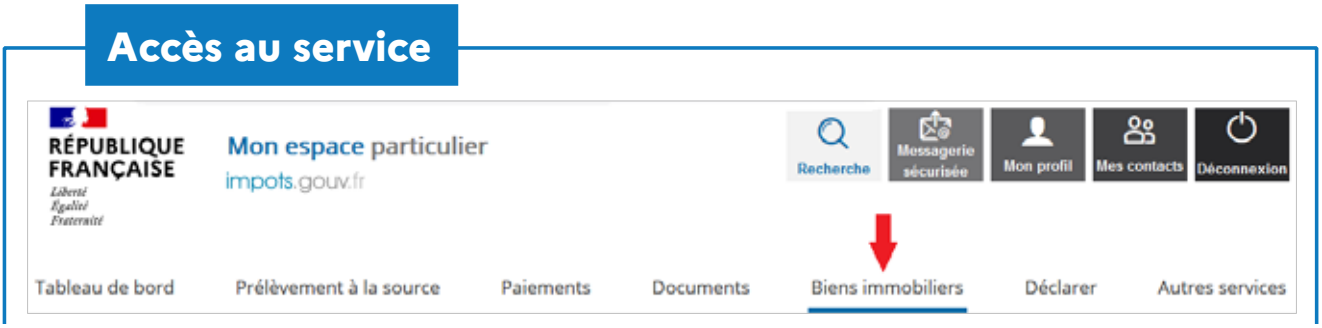

3/ La page qui s'ouvre affiche tous les biens immobiliers dont vous êtes propriétaires. Ceux pour lesquels vous devez effectuer une déclaration disposent des deux options « déclaration d'occupation » et « consultation ».

En sélectionnant la déclaration, vous pourrez indiquer si vous êtes propriétaire occupant ou, si vous louez l'un des biens, les coordonnées du locataire.

Laissez-vous guider en répondant aux questions et, en cas de difficulté, un service d'assistance (0 809 401 401) a été mis en place de 8h30 à 19h du lundi au vendredi.

Recherche saisonniers

Chaque été, la Mairie de Breteil met en place le dispositif "jobs d'été". Il s'adresse aux jeunes Breteillaises et Breteillais à partir de 18 ans qui souhaitent travailler un mois en juillet ou en août.

La Commune recrute généralement 4 jeunes pour les services techniques municipaux (2 en juillet et 2 en août) qui travailleront à l'entretien des espaces verts et du patrimoine communal.

Pensez-y pour l'année prochaine !
Les candidatures sont à déposer en mairie ou à envoyer à mairie@breteil.fr.

Le budget primitif 2023, la vigilance demeure !

Depuis l'arrivée de notre équipe en juin 2020, nous n'avons guère été épargnés. Nous avons tout d'abord accompagné et finalisé (mais tout ne l'est pas encore), les chantiers lancés par la mandature précédente. Puis se sont invitées dans notre action en 2021 et 2022, des difficultés non pas locales, mais d'envergure nationale et internationale telle que la pandémie avec son lot de contraintes, de perturbations organisationnelles et économiques, dont les répercussions non pas encore été totalement mesurées.

C'est avec cette conjoncture, et ses conséquences économiques, que nous vous présentons le budget général 2023 de la Commune (budget principal et 3 budgets annexes – Centre Bourg/Assainissement/Lotissement du Chesnôt).

9 634 212,00 €
4 021 007,00 € en Investissement - 5 613 205,00€ en Fonctionnement

VUE D'ENSEMBLE tous mouvements (en euros) BP 2023	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL *...dont emprunt d'équilibre*	2 441 269,00 *528 286,35*	3 666 682,00 -	6 107 951,00 -
BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG *...dont emprunt d'équilibre*	2 920,00 *0*	77 783,00 -	80 703,00 -
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT *...dont emprunt d'équilibre*	262 555,00 *0*	87 690,00 -	350 245,00 -
BUDGET ANNEXE CHESNOT *...dont emprunt d'équilibre*	1 314 263,00 *129 233,00*	1 781 050,00 -	3 095 313,00 -
TOTAL TOUS BUDGETS *...dont emprunt d'équilibre*	4 021 007,00 *657 519,35*	5 613 205,00 -	9 634 212,00 -

S'agissant des dépenses, un focus s'impose tout d'abord dans la section de fonctionnement où on assiste à une explosion des coûts de l'énergie. Au regard des années précédentes, on les estime à 197 000 € (gaz et électricité), soit une évolution de +112 % par rapport au réalisé 2022. Ainsi une augmentation des charges à caractère général est inévitable, d'où la décision de réduire, par exemple, les périodes d'éclairage public et de contenir la dépense de chauffage en maintenant la température à 19°C.

Les frais de personnel représentent le premier poste de dépense de notre budget. C'est un poste en augmentation sur l'année 2023, du fait de plusieurs facteurs (liste non exhaustive) :

- des revalorisations du SMIC. La dernière date du 1er mai 2023 avec + 2,2 %,
- l'augmentation du point d'indice de 3,5% en juillet 2022 dans la fonction publique territoriale, valeur gelée depuis plusieurs années. Les dernières revalorisations remontant à 2016 (+ 0,60 %) et 2017 (+ 0,60 %),
- la décision a également été prise de revaloriser le régime indemnitaire (en place depuis 2016) des agents en augmentant la part fixe (dès juin 2022) et en mettant en place une part variable (juin 2023) assise sur l'engagement professionnel,
- la prise en régie du centre de loisirs et des actions jeunesse au 1er janvier 2023 a induit une prise en charge des frais de personnel qui étaient auparavant intégrée dans la participation versée à l'association des Francas.

De façon plus générale, comme tout à chacun, on notera que l'inflation est dans l'assiette des repas servis au restaurant municipal : sur chacun des devis demandés, nous nous devons d'être vigilants.

La partie « recettes de fonctionnement » augmente mais à petits pas comptés, au travers de l'augmentation des bases d'impositions décidée par le gouvernement, liée essentiellement à l'évolution de l'inflation constatée sur 2022 (+7,1%). Cette ressource supplémentaire est loin de compenser l'augmentation de nos dépenses.

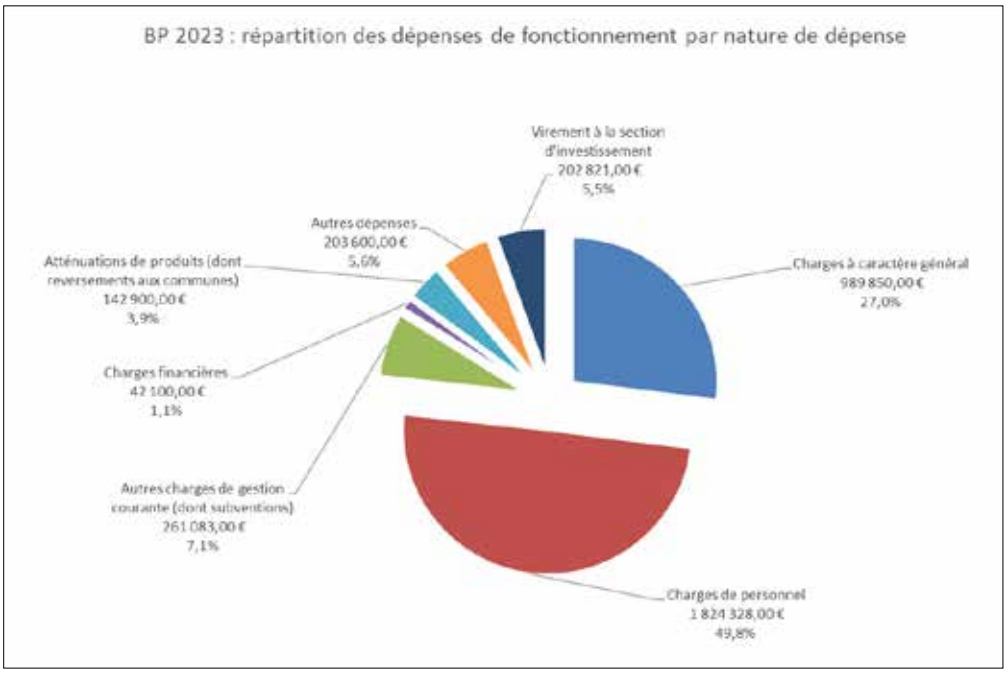

Pour autant, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Commune pour l'année 2023. De trop fortes dépenses sur des recettes moindres ont pour conséquence un fléchissement sur notre autofinancement brut servant à rembourser le capital de la dette et générer du financement pour nos investissements. Il n'est pas envisagé pour 2023 de contracter un nouvel emprunt tout en sachant que deux emprunts arriveront à échéance à la fin de l'année. Pour 2023, les dépenses d'investissement seront ciblées sur les travaux d'infrastructure en construisant le local pour sports de précision, et de la requalification de voirie (3 projets), conservation du patrimoine en lançant la première phase pour l'église, rénovation des logements communaux, la modernisation de l'éclairage public, la poursuite des études pour la création d'une ZAC, des acquisitions foncières et de matériels durables pour les services techniques tel qu'un tracteur.

<table>
<tr><td>
Rénovation de l'église 2023 :
247 000 € sur un total de 2 150 000 €</td><td>
Local pour sports de précision 2023 :
315 000 € sur un total de 450 000 €
(estimés)</td><td>
Acquisition d'un tracteur 80 000 €
(dont reprise de deux anciens tracteurs datant de 1975 et 1976).</td></tr>
<tr><td colspan="3">L'ensemble des 3 projets 321 000 €</td></tr>
<tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr>
<tr><td>Le Vert Village</td><td>Rue du Chesnot</td><td>Entrée bourg RD 068</td></tr>
<tr><td>263 000 €</td><td colspan="2">92 000 €</td></tr>
</table>

Vie associative et jeunesse

Participer et s'épanouir

COMMISSION N°1

ÉLU RÉFÉRENT

Yoan AUBERT
Adjoint

Les actions

- Plannings des salles, du matériel et des manifestations
- Organisation fête de la rentrée
- Dossier et recherche de financement pour la construction d'un local pour les sports de précision
- Travaux pour finalisation des plans pour dépôt de construire local sports de précision
- Recherche de financement pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le futur local des sports de précision
- Organisation de l'exposition « Un chemin de poésie » en hommage au poète Dominique FERRÉ
- Suivi, préparation des activités jeunesses
- Organisation cérémonies militaires
- Réécriture du projet éducatif
- Assemblées générales des associations
- Organisation relais nature avec Montfort Communauté
- Investissements matériels pour le poste de l'animatrice jeunesse
- Préparation du voyage des jeunes dans le cadre du jumelage Breteil-Kwilcz

Urbanisme, liens et action sociale

Vivre et habiter

COMMISSION N°2

ÉLUE RÉFÉRENTE

Chantal MANCHON
Adjointe

Les actions

URBANISME

- Participation aux commissions ScoT du Pays de Brocéliande
- Lotissement du Chesnot :
  - Tranche n°1 Espaces verts > réception des travaux
  - Tranche n°2 Espaces verts > réception partielle des travaux avec réserves
- Ilots « Cap Accession » > expertise :
  - en attente de solutions pour la reprise des emplacements des coffrets
- Projet ZAC :
  - Présentation du projet aux services de l'Etat

ACTION SOCIALE

- Conseil d'Administration du CCAS
- Analyse des Besoins Sociaux (ABS) Montfort Communauté :
  - Participation COPIL et ateliers

Communication, citoyenneté et égalité des chances

Partager et coopérer

COMMISSION N°3

ÉLU RÉFÉRENT

Eric LECLERC
Adjoint

Les actions

- Suivi de la lettre d'information mensuelle, le Bret'oeil.
- Suivi du Breteil Mag'.
- Réflexion sur le dispositif « Argent de poche », permettant à des jeunes Breteillaises et Breteillais de gagner un peu d'argent en rendant service à la collectivité.
- Suivi du site internet.
- Réflexion autour d'un dispositif « Budget participatif ».
- COPIL pour le transfert de la médiathèque au Presbytère.

Économie, aménagement du territoire, vie intercommunale et développement durable

Entreprendre, interconnecter et préserver

COMMISSION N°4

ÉLUE RÉFÉRENTE

Véronique VAN TILBEURGH
Adjointe

Les actions

- En centre-bourg :
Fin des travaux des Jardins du Presbytère. En raison des pluies importantes de mars, le chantier a pris du retard. L'inauguration prévue le 13 mai a été reportée au 9 septembre. Toutefois, les ateliers pour élaborer le kit festif ont continué.

- Le Fresne :
Le projet de sentier interprétatif se poursuit. Les panneaux de signalétique et d'aménagement du site ont été réalisés et sont en cours de montage. Il a été décidé de vendre l'éolienne située derrière la grange qui n'est pas raccordée sur un réseau afin de financer un théâtre de verdure.

- Les projets durables :
À la suite du séminaire qui s'est tenu fin janvier sur la mise en place du Plan Climat, Air, Energie, Territorial (PCAET) de Montfort Communauté, plusieurs projets ont d'ores et déjà été initiés : mise en route du chantier des mobilités douces à l'échelle communale, renforcement de l'éco-pâturage (avec 2 nouveaux sites), soutien à la consommation locale, etc. Par ailleurs, une planification des actions qui se dérouleront toute l'année a été effectuée.

Finances locales, gestion du personnel et suivi des travaux

Organiser, concilier, harmoniser et veiller

COMMISSION N°5

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick LANGLAIS
Adjoint

Les actions

Ressources humaines :
- Dernière étape de l'accompagnement par le CDG 35 à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des services techniques.
- Recrutement pour les postes d'animation enfance-jeunesse.

Finances :
- Présentation et arbitrage du budget 2023.

Travaux :
- Secteur CAP ACCESSION :
  - Planification des enrobés, et bordures.
  - Préparation de la noue, réserve sur la passerelle.
- Requalification de voirie – trois projets inscrits au budget 2023 :
  - Lotissement du Vert Village
  - L'entrée de Breteil - RD 68 (côté Pleumeleuc)
  - Création d'un trottoir entre l'Allée des Pommiers et l'Avenue des Sports

Sécurisation :
- Les trottoirs (redonner l'espace aux piétons)
  - Pose de potelets rue des Chauffaux
  - Pose de potelets de part et d'autre du parking de la Place des Courtils
- Espaces de jeux
  - Création d'une barrière en ganivelle (city-stade)
  - Création d'une zone fermée pour l'espace des tout petits (city-stade)
  - Création d'une barrière en ganivelle (square Anne de Bretagne)

Vie scolaire, périscolaire et petite enfance

Grandir et s'amuser

COMMISSION N°6

ÉLUE RÉFÉRENTE

Soizic MOUAZAN
Adjointe

Les actions

- Participation au COPIL PEDT (Projet Éducatif de Territoire), travail sur les nouveaux objectifs communs à tous les acteurs éducatifs
- Participation au Conseil d'école maternelle
- Participation au Conseil d'école élémentaire
- Travail sur le budget 2023 des écoles et du périscolaire
- Arbitrage sur les demandes d'investissement des écoles dans le cadre du budget 2023

Plan Alimentaire de Territoire

Passons à table avec des produits locaux dans notre assiette !

© Photo : plaisirs-fermiers.fr/comment-manger-local/

Le verger communal du Fresne © Photo : Véronique VAN TILBEURGH

La transition écologique n'en finit pas de nous inciter à transformer nos habitudes. Cette fois, cela nous concerne tous et dans notre quotidien le plus prégnant ! S'alimenter, choisir ses produits ou ses plats, les cuisiner ou les réchauffer, se mettre à table, partager un repas, diversifier son alimentation, quoi de plus quotidien, ancré dans nos habitudes ! Et pourtant, là aussi, ça change...

POURQUOI CONSOMMER LOCAL !

Etal de Mr et Mme ROUMP, maraichers à Breteil

Pour différentes raisons, selon nos préférences : pour redécouvrir les saveurs des aliments, pour connaître les producteurs et rétablir un lien entre ceux qui produisent et ceux qui consomment, pour valoriser le travail des producteurs locaux et les rétribuer à leur juste valeur, pour diminuer l'impact environnemental de notre alimentation, pour faire des économies grâce aux circuits courts et aux marchés de producteurs, pour dynamiser l'économie locale et surtout son agriculture et son commerce, pour avoir une meilleure connaissance des produits achetés, pour prendre soin de notre santé grâce aux produits de saison qui répondent mieux à nos besoins, pour prendre le plaisir de jardiner…

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE TRANSPORT ALIMENTAIRE

Les transports alimentaires sont, pour nous, le moteur de la sécurité et de la diversité alimentaire. Même quand nous achetons des fruits et des légumes de saison ou des plats préparés localement, les produits ont souvent été transportés sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Le coût environnemental, mais aussi économique et social de notre table longue de milliers de kilomètres est élevé. Dans le contexte actuel de changement climatique, diminuer la part des énergies fossiles liées au transport alimentaire en limitant leur utilisation au nécessaire est un enjeu majeur.

Floraison des fruitiers du Fresne, ©Pascal GLAIS

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DE MONTFORT COMMUNAUTÉ ET DE BRETEIL

Plantation d'arbustes fruitiers par les agents communaux au Fresne (mars 2023)

Montfort Communauté porte le Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui a pour objectif : « de mieux manger, mieux produire et mieux préserver notre environnement ». La Commune de Breteil accompagne cette démarche de différentes manières : plantations d'arbres et d'arbustes fruitiers, soutien au marché de producteurs le samedi matin, mise à disposition de parcelles pour un jardin partagé, puis, à partir de 2024, réalisation d'un jardin potager pédagogique dans les Jardins du Presbytère, et d'autres opérations encore… Nous espérons vous y retrouver les plus nombreux possibles.

LE VERGER DU FRESNE A BESOIN DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS !

Les arbres fruitiers demandent un entretien continu sans être particulièrement lourd. Pour que nous puissions profiter de leurs fruits durant l'été et à l'automne, nous avons besoin de bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec la mairie : 02.99.06.01.01 ou mairie@breteil.fr – objet : Verger du Fresne

LA MUNICIPALITÉ ENGAGÉE POUR UNE PRODUCTION LOCALE :

Des fruits et des légumes disponibles sur la Commune, des soutiens à la consommation de produits locaux ainsi que des parcelles pour des potagers de particuliers :

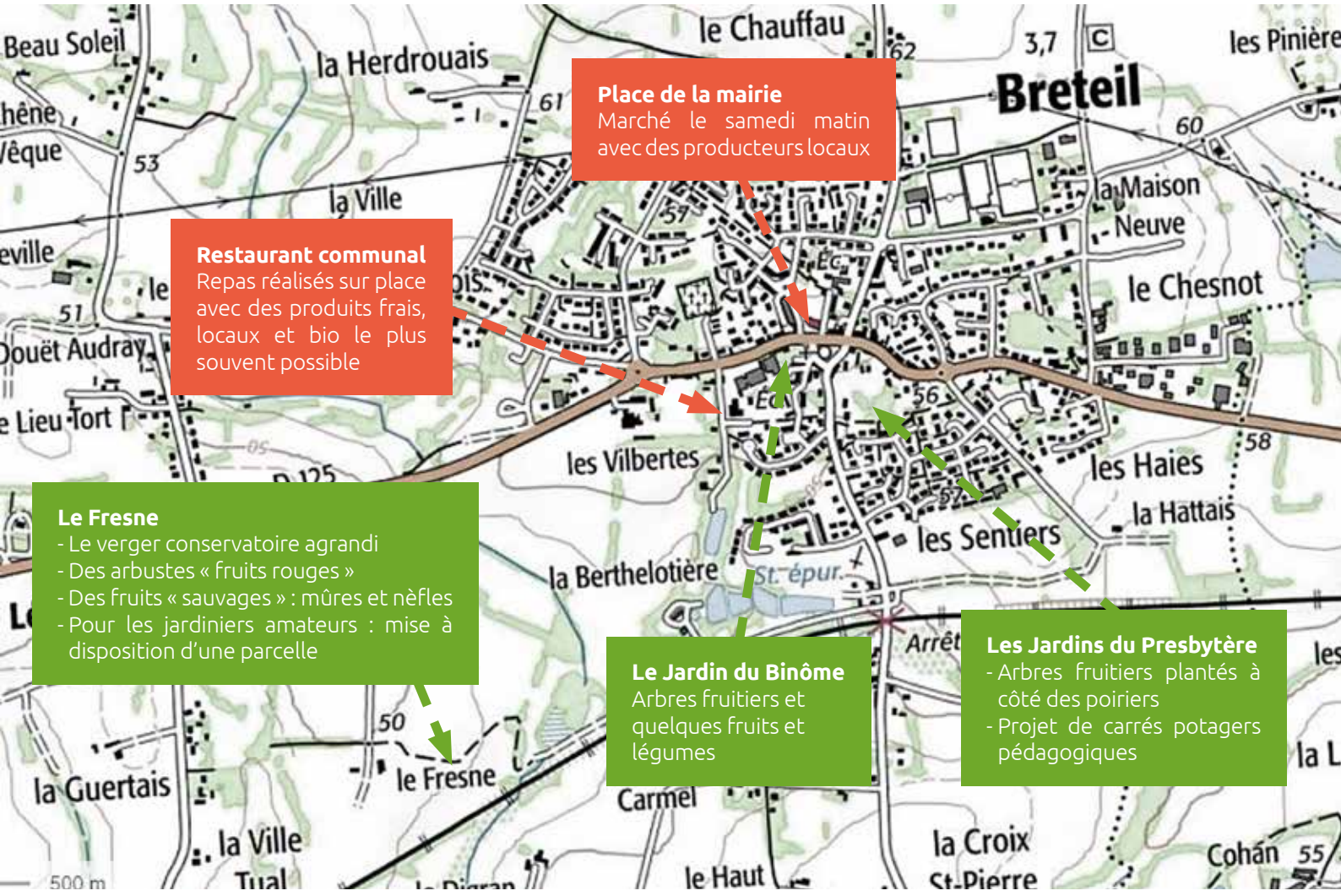

LE COIN DES RECETTES

Pour favoriser la consommation de produits locaux, nous vous proposons deux recettes dont les produits seront tous ou en partie disponibles auprès des producteurs présents sur la place du marché le samedi matin.

Curry petits pois, courgettes et pommes de terre

Les ingrédients pour 4 personnes : 150 g de petits pois, 400 g de courgettes, 400 g de pommes de terre nouvelles, 100 ml de lait de coco, 2 oignons, 1/2 citron, 2 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à soupe de coriandre et 1 c. à soupe de curry.

Préparation :

1. Éplucher les pommes de terre, les laver et les détailler en cubes de 2 cm de côté. Laver les courgettes et les émincer en rondelles de 1 à 2 cm d'épaisseur. Éplucher et émincer les oignons.
2. Faire revenir le curry, puis les oignons dans l'huile d'olive pendant 3 à 4 minutes, puis ajouter les pommes de terre. Bien remuer et cuire 5 minutes.
3. Ajouter les courgettes, cuire de nouveau 5 minutes.
4. Mouiller avec le lait de coco, saler et poivrer, cuire de nouveau une dizaine de minutes jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
5. A ce moment, ajouter les petits pois et poursuivre la cuisson 3 à 4 minutes. Émincer la coriandre, presser un demi citron et les verser sur le curry de légumes au moment de servir.

Source : https://www.nutri-bonheur.fr/recettes/

Cake aux blettes

Les ingrédients pour 8 personnes : 1 botte de blettes, 3 oignons, 4 œufs, 250 g de farine, 1 sachet de levure chimique, 100 g de beurre, 150 g d'emmental râpé, 10 cl d'eau, 1 c. à soupe d'huile d'olive, sel, poivre.

Préparation :

1. Coupez les blettes de façon à ne garder que les feuilles. Lavez-les soigneusement. Coupez-les finement. Épluchez l'oignon et émincez-le. Versez l'huile d'olive dans une poêle et ajoutez-y l'oignon émincé. Faites revenir pendant 5 minutes. Ajoutez les feuilles de blettes et laissez cuire pendant 20 minutes à couvert. Mélangez régulièrement.

2. Pendant ce temps, dans un saladier, mélangez les œufs avec la farine. Ajoutez l'eau, le beurre fondu et le fromage râpé. Salez et poivrez à votre convenance et mélangez bien.
3. Lorsque les blettes sont cuites, retirez la poêle du feu et laissez refroidir. Ajoutez les feuilles de blettes à la préparation et mélangez bien le tout. ? Versez la pâte dans un moule à cake légèrement huilé. Enfournez pendant 50 minutes (four préchauffé à 180°C). Lorsqu'il est cuit, sortez le cake du four et laissez-le tiédir dans le moule. Démoulez et laissez-le refroidir.

Source : https://www.cuisineaz.com/

La médiathèque, c'est...

la Cédille
médiathèque municipale de Breteil

10 422 DOCUMENTS

Comprenant livres, magazines, CD, DVD et jeux de société.

Dont **705 nouveautés** achetées en 2022.

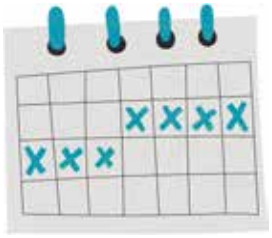

192 JOURS D'OUVERTURE

en 2022

748 ABONNÉS

dont 102 nouveaux inscrits en 2022

26 446 PRÊTS EN 2022

2 384 documents empruntés via le réseau des médiathèques
6 907 documents qui ont transité par Breteil via la navette

3 BIBLIOTHÉCAIRES

Laëtitia responsable, en charge des documentaires, BD adultes et romans ados
Laurence bibliothécaire jeunesse
Alice médiatrice numérique, en charge des romans, DVD, CD

TOUS LES ÉLÈVES DE LA COMMUNE

accueillis au moins 5 fois à la médiathèque chaque année.

+12 SUPER BÉNÉVOLES

qui nous assistent pour l'accueil, le rangement, la couverture des livres et les animations à destination des écoles.

Palmarès des documents les plus empruntés :

ADULTES

Tatanka, de CALLÈDE, SÉJOURNÉ et VERNEY (BD)

L'Odyssée d'Hakim, de Fabien TOULMÉ (BD)

Présidents (DVD)

Les somnambules, de Gilda PIERSANTI (Roman)

Le passage de l'été, de Claire LÉOST (Roman)

JEUNESSE

Mortelle Adèle, de Mr TAN (BD)

Game over, de MIDAM (BD)

Les p'tits diables, d'Olivier DUTTO (BD)

La Cantoche, de NOB (BD)

Lightfall, de Tim PROBERT (BD)

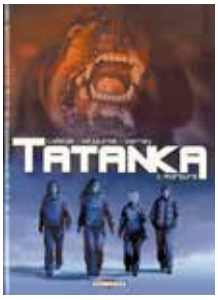

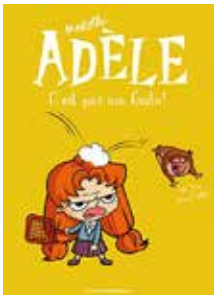

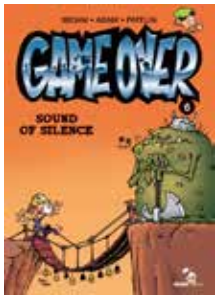

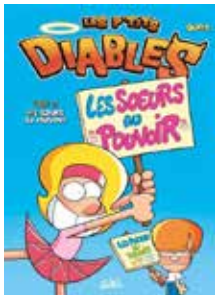

Prochains événements

SOS Numérique, *Vendredi 2 juin*
Besoin d'un coup de main en informatique ? Alice répond à vos questions. Rendez-vous individuels de 30 minutes. Attention, c'est la dernière séance avant l'été ! (Tout public)

Switch party, *Mercredi 14 juin*
On joue et on découvre ensemble des jeux. Tu peux amener tes jeux préférés pour les partager avec les autres. (À partir de 7 ans)

Exposition « Désirs de monde », *Du 23 juin au 23 août*
Le monde... vous le désirez comment ? Déjà fini ou à inventer ? Loufoque ou poétique ? En bazar ou bien rangé ? A chacune et chacun sa quête, son horizon, son chemin. Pour vous accompagner, six albums qui projettent des mondes singuliers, six univers graphiques qui aiguisent le désir de se mettre en mouvement, six sensibilités pour façonner le monde en pluralité. Dans le cadre de Partir en livre, la grande fête du livre jeunesse. (Tout public)

Lectures-ateliers avec Anne-Gaëlle MORIZUR, *autrice de livres pour enfant, Mercredi 28 juin*
De 14h à 15h : « Tout ce qu'on voudrait faire plus tôt »
Et si au lieu de se demander ce qu'on fera plus tard, on faisait les choses plus tôt… C'est vrai quoi, pourquoi toujours attendre d'être grand ? (À partir de 6 ans, réservation conseillée)

De 16h à 17h : « Tata a de la barbe sous les bras »
"Des poils, tout le monde en a : ma tata, mon papa et même mon blaireau... ! Mais... et moi alors ?" Un album joyeux sur le poil féminin, mais également sur l'admiration d'un petit garçon envers sa super tata. (De 4 à 6 ans, réservation conseillée)

Festi'livre, *Mercredi 5 juillet*
Les bibliothécaires du réseau de Montfort Communauté vous invitent pour une journée festive au bord du Lac de Trémelin. Au programme : ateliers, rencontre avec des auteurs, lectures, jeux et plus encore !

Fermeture annuelle : La médiathèque sera fermée du 5 au 15 juillet, le temps de mener à bien quelques chantiers d'été. Pendant ce temps, les autres médiathèques du réseau restent ouvertes, c'est l'occasion d'aller les découvrir !

Retrouvez toutes nos actualités sur **www.reseaumediatheques.montfortcommunaute.bzh** et sur notre page Facebook (@mediathequedeBreteil). Médiathèque La Cédille - 2, rue Joseph Berrée - 02 99 06 09 89 - mediatheque@breteil.fr

EMPB
Ecole de Musique du Pays de Brocéliande

NOUVELLES INSCRIPTIONS :
LES NOUVEAUX ÉLÈVES POURRONT S'INSCRIRE DU 12 JUIN AU 30 JUIN 2023.

Portes ouvertes : du lundi 12 au vendredi 16 juin – sites de Montauban-de-Bretagne (1, rue du Dr Louis Druais) et de Montfort-sur-Meu (10, ruelle des Ecoles).

Permanences :
Montfort-sur-Meu : tous les mercredis de 13h30 à 16h30 et les vendredis 16 et 23 juin de 17h à 19h.

Montauban-de-Bretagne : aux horaires d'ouverture du secrétariat, les vendredis 16 et 23 juin jusqu'à 19h et les samedis 17 et 24 juin de 10h à 12h.

École de musique du pays de Brocéliande :empb

Renseignements auprès du secrétariat à Montauban-de-Bretagne
02 99 06 60 54 – contact@empb.fr – www.empb.fr
Lundi et vendredi : 14h/18h
Mardi et jeudi : 9h30/12h30 – 14h/18h
Mercredi : 9h30/12h30 – 14h/19h.

Exposition
« Maman, je ne veux pas la guerre ! »

L'association Bretagne – Pologne a proposé à l'ensemble des comités de jumelage bretons en lien avec la Pologne, une exposition de l'Institut Culturel Polonais, qui pouvait être présentée dans les communes jumelées, entre mars et mai 2023. Le comité de jumelage de Breteil – Kwilcz a décidé, en lien avec la municipalité de Breteil, que cette exposition soit mise à la disposition du public, des écoles, au sein de la mairie, du 1er au 7 avril 2023.

Cette exposition « Maman, je ne veux pas la guerre ! 1939-45 POLOGNE / 2022 UKRAINE », réalisée par les Archives nationales contemporaines polonaises, présente la guerre vue par les enfants Polonais et Ukrainiens. C'est un projet polono-ukrainien des archives qui présente des dessins d'enfants polonais réalisés en 1946 et des dessins d'enfants ukrainiens réalisés actuellement pendant la guerre menée par la Russie en Ukraine. En classant les images et les groupes thématiques : les combats, l'occupation, la famille, les répressions, la résistance, les destructions, la victoire et l'espoir, cette exposition souligne à quel point les scenarii des guerres de conquête se ressemblent. Ce qui change, ce sont les lieux et le temps, les enfants-témoins, mais la guerre, elle, reste la même : « La guerre n'entend pas, ne voit pas, n'éprouve aucun sentiment » (José Jorge LETRIA). Malgré 76 ans d'écart, nous voyons la même image des horreurs de la guerre vues par les enfants. Cela rend l'exposition universelle et intemporelle.

Le message de l'exposition est avant tout l'espoir que les plus jeunes générations, conscientes de leur propre identité, survivront à la pire tourmente de l'histoire de leur nation.

Karl DURAND, Président du comité de jumelage Breteil - Kwilcz

Rétrospection de l'exposition "Comité de Jumelage"

Dans le cadre de nos échanges et de notre collaboration avec la ville Polonaise de Kwilcz, jumelée depuis plus de 25 ans, trois projets principaux vont être les marqueurs de l'année 2023. D'une part, la visite d'une délégation d'habitants de Breteil suite à l'invitation de nos amis de notre ville jumelle Polonaise Kwilcz, à l'occasion d'un séjour qui aura lieu du 9 au 16 juillet 2023. D'autre part, le séjour de 10 jeunes de Breteil et des environs, âgés de 12 à 16 ans, du 9 au 18 juillet 2023 en Pologne à Kwilcz et dans la région Grande - Pologne, à l'occasion de la suite du camp jeunes de l'été 2022, où 10 jeunes Polonais de Kwilcz sont venus passer une semaine en Bretagne, à Breteil. Et enfin, la célébration du 30ème anniversaire de la Maison de la Bretagne à Poznan en Pologne, qui va se dérouler du 21 au 25 juin 2023. Les principaux objectifs de ces projets vont être les suivants :

- Mise en place et organisation d'un séjour d'une délégation d'habitants de Breteil, dans le cadre de notre jumelage existant depuis plus de 25 ans, du 9 au 16 juillet 2023, à Kwilcz. Les objectifs sont divers, tels que le renforcement de notre coopération, le développement de nos solidarités et amitiés réciproques, la découverte d'une culture européenne, la programmation de futurs échanges culturels, la pérennisation et la mise en perspective de nos valeurs communes…
- Sur la période allant du 9 au 18 juillet 2023 : séjour d'un groupe de 10 jeunes Breteillais et Breteillaises (âgés de 12 à 16 ans, ainsi que 2 animatrices encadrantes) afin de concrétiser nos échanges axés sur la culture et la jeunesse. Rencontres avec des partenaires locaux et communautaires, les associations culturelles et de jeunesse, les lieux et richesses du patrimoine de la région Polonaise entourant Kwilcz, moments conviviaux et festifs, développement et continuité de projets avec les écoles… Les jeunes ont très activement participé à financer une partie de ce séjour, à travers divers projets réalisés tout au long de l'année (vente de gâteaux sur le marché, emballages de cadeaux durant les vacances de Noël, tournoi de jeux vidéo…)
- Du 21 au 25 juin 2023 : Célébration du 30ème anniversaire de la Maison de la Bretagne en Pologne à Poznan, en lien avec l'association Bretagne – Pologne, avec l'ensemble des comités de jumelages Bretons liés avec la Pologne ainsi que leurs délégations de villes jumelles respectives.

De plus, nous continuons à marquer notre vie associative à travers les manifestations suivantes :

- Présentation au sein de la mairie de Breteil d'une exposition en lien avec la Pologne et l'Ukraine, au cours du mois d'avril 2023.
- Rencontres et échanges avec les membres du collectif Bretagne-Pologne et les comités de jumelage bretons en lien avec la Pologne.
- Participation à des conférences en partenariat avec la Maison de l'Europe et de Haute Bretagne de Rennes.
- Participation à diverses manifestations des autres comités de jumelage de Montfort Communauté. Organisation d'une journée inter-comités avec les comités de jumelage de Montfort-sur-Meu et Pleumeleuc en septembre 2023.
- Organisation de la soirée - repas en faveur du Téléthon début décembre 2023.

Tous ces projets vont être prépondérants pour rappeler et redonner du sens à ce jumelage qui existe depuis près de 30 ans entre nos deux communes Européennes. Le jumelage favorise les échanges entre habitants pour une meilleure connaissance, compréhension mutuelle, tout en représentant le sentiment vivant de la fraternité Européenne. Le jumelage permet de bouger, de découvrir pour apprendre, d'apprendre pour comprendre et enfin, de comprendre pour agir. Il nous faut continuer à œuvrer dans la pleine mesure de nos moyens, sans jamais faillir, au succès de cette nécessaire et primordiale entreprise de paix et de prospérité, qu'est l'unité Européenne.

Karl DURAND, Président du comité de jumelage Breteil - Kwilcz

En balade avec Dominique FERRÉ

Fin ciseleur de mots, il élevait ses poèmes comme un vigneron sa treille. Après l'accueil élogieux des visiteurs de l'exposition sur Bédée, c'est à Breteil, où il vécut une grande partie de sa vie, que Dominique FERRÉ et ses amis du Collectif des Auteurs vous proposent une balade aux accents iodés.

Ultime projet du poète, cette exposition déambulatoire nous fait découvrir une trentaine de panneaux grand format sur lesquels sont reproduits de courts poèmes cinglants et savoureux.

Délaissant un temps sa plume d'historien pour l'appareil photographique, son autre passion, Bertrand MONVOISIN accompagna Dominique dès la conception de cette entreprise : « Le plus souvent, Dominique avait une idée assez précise des images qui serviraient au mieux ses textes. Il passait commande, je chargeais mon disque dur et c'est lui qui décidait quel cliché lui semblait approprié. Son départ inattendu m'a obligé à prendre la responsabilité du choix des images pour achever le projet. J'aime à penser qu'il regardait par-dessus mon épaule. Peut-être me guidait-il ? »

Le 24 juin prochain, c'est à l'ombre, encore menue, du jeune érable offert par ses amis du BRITOLIO et planté en souvenir du poète qu'aura lieu le vernissage de l'exposition. À cet endroit, précisément, aura été dressé le premier panneau qui marquera le point de départ de la balade.

Ainsi, caressés ou chahutés par les mots de Dominique, on vous enverra promener des Jardins du presbytère jusqu'au domaine du Fresne. Et vous vous laisserez faire. Et vous en redemanderez. Le Breton des Corbières, sourire en coin, vous regardera de loin, la moustache frisant à cause des embruns.

Le collectif des Auteurs du Pays Pourpré.

Les Restos du Cœur dans les écoles de Breteil

Jean-Loup DE SALLIN et Didier LEBORGNE, bénévoles aux Restaurants du Cœur de Montfort-sur-Meu se sont rendus dans les écoles de Breteil, afin de présenter l'association et organiser une collecte.

Jeudi 6 avril, ils étaient à l'école Notre Dame et mardi 11 avril à l'école Les Trois Rivières. Ces retraités très impliqués dans l'association ont ainsi pu sensibiliser les élèves à la pauvreté en France et la solidarité qui est mise en place grâce à cette association créée par l'humoriste et comédien Coluche en 1985.

Jean-Loup explique aux enfants que lors de sa création, Les Restos servaient un million de repas par an ; aujourd'hui ce sont 150 millions de repas qui sont servis chaque année.

Mais Les Restos du Cœur, ce ne sont pas seulement des repas, ce sont également des vêtements et des jouets en bon état qui sont récoltés et redistribués aux personnes qui en ont besoin. Ce sont aussi des départs en vacances organisés pour les familles, un accompagnement dans la recherche d'emploi (aide à la rédaction d'un CV, préparation aux entretiens d'embauche...) et d'autres actions de solidarité.

Un million de personnes sont ainsi aidées chaque année par 80 000 bénévoles, dans 200 centres, en France. Il existe 18 centres en Ille-et-Vilaine, 84 bénévoles sur Montfort-sur-Meu et une dizaine à Breteil.

Les élèves de l'école Notre Dame ont participé à l'opération «Bol de riz» le 7 avril, qui consiste à ne pas manger à la cantine ce jour-là et offrir le prix du repas à l'association Les Restos du Cœur. Ce midi-là, les élèves mangent simplement un bol de riz et un fruit. La remise d'un chèque de 370€ aux Restos a eu lieu le 11 avril, en présence de Jean-Loup et Didier.

A l'école Les Trois Rivières, le cumul des dons sur la semaine du 2 mai 2023 s'élève à 151 kg.

Transport scolaire

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023-2024, vous pouvez dès à présent faire une demande de modification d'un circuit scolaire BreizhGo via un formulaire. La procédure reste inchangée et toute demande devra faire l'objet d'une validation de Madame La Maire, ou d'un représentant, au plus tôt pour une mise en œuvre à la rentrée.

Quelles sont les démarches d'inscription ?

Que ce soit pour **une première demande ou un renouvellement**, vous pouvez inscrire votre enfant :

En ligne à partir du site **www.breizhgo.bzh**

C'est simple & pratique !

Pour une première inscription, rendez-vous à compter de la fin mai et jusqu'à mi-juillet sur le site BreizhGo.bzh et cliquez sur démarrer l'inscription en ligne pour les transports scolaires BreizhGo.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, contactez la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300**.

Pour une réinscription, si vous aviez effectué votre demande de transport en ligne l'année dernière, vous recevrez un email vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.

La date limite d'inscription en ligne est fixée à mi-juillet. En cas de retard non justifié (excepté déménagement, affectation tardive...), une majoration de 30€ sera appliquée.

Quand vais-je recevoir la carte de transport scolaire de mon enfant ?

Lorsque votre enfant est admis au transport scolaire, vous recevez à votre domicile la carte de transport ou le document nécessaire à l'obtention de votre titre de transport.

Les cartes seront envoyées au domicile des élèves à compter de la fin du mois d'août.

Comment être alerté en cas d'interruption des transports scolaires ?

Un système d'alerte (SMS sur portable) permet d'avertir les familles en cas d'interruption des circuits de transports scolaires (intempéries, grève). Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de cocher la case correspondante lors de la dernière étape de l'inscription en ligne.

Pour les élèves transportés sur ligne régulière, il faudra vous inscrire sur le site **www.breizhgo.bzh.**

Où puis-je trouver de l'information sur le transport scolaire BreizhGo ?

Rendez-vous sur notre site **www.breizhgo.bzh/transports-scolaires**. Cliquez ensuite sur votre **département de résidence**.

Vous pouvez également contacter les conseillers de la centrale d'appel BreizhGo qui sont à votre écoute du lundi au samedi de 8h à 20h au **02 99 300 300** (prix d'un appel local).

L'aide aux devoirs à l'école élémentaire Les Trois Rivières

Depuis le début des années 90, une équipe de bénévoles accompagne les enfants qui en ont le plus besoin dans la réalisation de leurs devoirs, après le goûter, de 17h15 à 18h les lundis, mardis et jeudis.

Ce sont une dizaine de retraités (mais pas que !), qui donnent un peu de leur temps et surtout de l'attention à ces enfants, qui bénéficient ainsi d'une aide précieuse pour faire leurs devoirs. C'est l'équipe enseignante qui oriente les familles vers ce dispositif. Les bénévoles collaborent donc avec les enseignants et apportent aussi leur touche personnelle dans la scolarité des enfants. Des moments riches en partage !

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Alors si vous aussi vous souhaitez partager avec les enfants, n'hésitez pas à contacter le service enfance/jeunesse : animation@breteil.fr.

Les actions jeunesse sur la Commune de Breteil

Depuis le 1er janvier 2023, la mairie a pris en régie directe l'organisation du centre de loisirs et des actions jeunesse. A ce titre Samantha MEDEVILLE a été embauchée et arpente les rues de Breteil, à la rencontre des jeunes depuis le 3 janvier 2023. Dotée d'une certaine expérience auprès des jeunes et très sensible à l'art et la culture en général, Samantha propose des activités variées aux jeunes de Breteil et les accompagne dans leurs projets.

Depuis son arrivée, les jeunes ont pu faire diverses sorties (bowling, escalade, piscine…), participer à des soirées animées (karaoké, jeu de rôle, soirée burger, soirée film/pizza, fête de la Saint-Patrick...), construire des projets (création d'un escape game, organisation de tournois jeux vidéos et multisport...).

Les projets de jeunes en cours: poursuite de la construction d'un abri en bois, projet de vidéo sur le climat, voyage en Pologne cet été...

Samantha assure également une présence sur les réseaux sociaux, à travers le dispositif «Promeneurs du Net», soutenu par le 4bis et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Elle peut ainsi répondre à leurs questions et les sensibiliser aux risques que peuvent représenter les réseaux.

Cette présence numérique complète sa présence sur l'espace public, à la rencontre directe des jeunes, à la médiathèque, aux infrastructures sportives…Elle est parfois accompagnée des acteurs de proximité de la mission locale We Ker. Ensemble, ils imaginent des animations conviviales pour créer de la rencontre au détour d'une gare ou d'un lycée.

Samantha propose des temps d'échanges avec les jeunes, reste à leur écoute et tente de répondre au mieux à leurs besoins, leurs envies. Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Alors n'hésitez pas à la contacter :
Tél : 07 56 21 97 68
Mél : jeunesse@breteil.fr
Insta : samantha.Breteil
Snapchat : jeunesseBreteil

ACHVB

Toute l'équipe de l'ACHVB se réjouit de vous retrouver pour notre Gala de danse 2023.

Ce spectacle préparé par les élèves et leurs professeures est l'aboutissement d'une année de travail. Réunissant les élèves des cours enfants, ados et adultes, en danse contemporaine et Jazz, ainsi que les chorégraphies ayant été présentées par les élèves lors de concours.

Ce gala est une excellente occasion de découvrir l'activité Danse dispensée au sein de notre association et de nous réunir pour un très beau moment de partage.

Le Gala aura lieu au centre culturel Le Confluent à Montfort-sur-Meu :
- Le samedi 17 juin à 20h30
- Le dimanche 18 juin à 15h

Nous vous attendons nombreux !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de l'association : achvb.com

Eveil Musical

Je propose d'ouvrir un groupe d'Eveil musical à Breteil pour 6 enfants (de 3 ans révolus à 6 ans) à partir d'octobre 2023 : le piano et le solfège en s'amusant !

Contact : Élisabeth MAMAN
06 17 42 72 79 - mamanlisa9@gmail.com

La Chorale Mille et une Notes

La chorale Mille et Une Notes de Vezin-le-Coquet est heureuse de vous convier à son concert de fin d'année qui aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 20h30 en l'église St Malo de Breteil.

Au programme : de la variété internationale, du chant classique, du chant folklorique que nous aurons plaisir à vous faire découvrir. Il y aura beaucoup de joie et de bonne humeur.

Cette année nous chantons au profit de l'association APF France Handicap. Nous vous attendons nombreux à ce bon moment de détente.

Quoi de neuf au Britolio ? L'inauguration !

Enfin ! Après divers travaux d'aménagement et de décoration, LE BRITOLIO peut désormais pendre officiellement la crémaillère. Ce sera le 10 juin à partir de 11h. Venez rencontrer la fine équipe dans un cadre cosy-sans-chichi, et rejoignez-la en adhérant à l'association ! Le BRITOLIO, club social, café solidaire, c'est avant tout ce que vous en ferez : car en entrant au 16 de la rue de Montfort, on ouvre la porte de tous les possibles : concerts, expos, animations, débats… On peut même simplement y déguster une bonne bière d'artisan tout en papotant. Vous souhaitez participer à la vie culturelle et festive de votre commune ? LE BRITOLIO (ouvert tous les vendredis soir) a besoin de cerveaux, de bras et d'envies de toutes sortes pour renforcer sa joyeuse bande.

Renseignements : lebritolio@gmail.com

Le Plan Climat Air Energie Territorial C'est parti !

Le plan était à peine signé que des actions ont été engagées conformément à ses grandes orientations.

En effet, d'une part, le PCAET laisse peu de temps aux collectivités de Montfort Communauté, mais plus généralement, à chaque habitant et habitante pour changer certaines habitudes. D'autre part, la question climatique s'invite maintenant presque chaque jour avec plus d'acuité dans les débats. Il faut donc agir.

Ainsi, un plan d'actions a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des membres du conseil municipal dont les réalisations devront s'échelonner sur plusieurs années.

Nous vous présentons quelques actions déjà réalisées ou en cours de réalisation.

LES ACTIONS DÉBUTÉES

Protection de la biodiversité
- Installation du sentier d'interprétation et lutte contre les espèces invasives
- Deux parcelles communales supplémentaires équipées pour l'éco-pâturage

Alimentation
- Plantations d'arbres fruitiers au Fresne et aux Jardins du Presbytère
- Soutien à la consommation locale

Mobilité
- Affectation d'un budget pour réaliser un plan de mobilités douces dans le bourg
- Affectation d'un budget pour acheter des râteliers à vélos

Bâti-énergie
- Début de la réhabilitation thermique de certains logements communaux
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED

Plantation des arbres fruitiers au Fresne par Hervé BRINDEJONC et l'équipe technique municipale - © Photo : Véronique VAN TILBEURGH

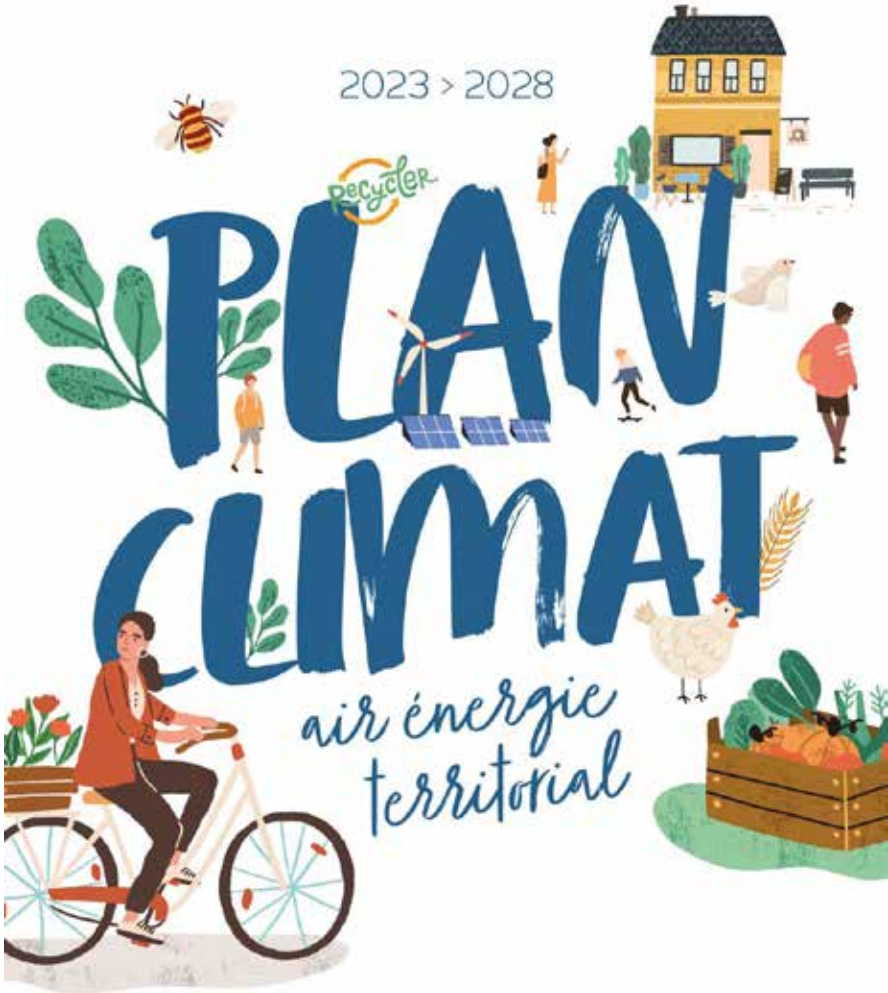

Restriction d'eau et récupérateur d'eau de pluie

Afin d'encourager les particuliers à réaliser des économies d'eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais renouvelle le dispositif d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie du 6 avril au 30 novembre 2023. La Collectivité met en place ce dispositif d'aide sous forme d'un bon d'achat de 25 €. Une remise de 10% supplémentaire est accordée par les magasins participants. Ce bon d'achat est valable pour une durée de 2 mois pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires (kit de raccordement à la gouttière, socle et robinet) dans la limite des 1 000 premiers bons validés. Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en magasin.

Conditions de participation :
- Le bénéficiaire de cette aide financière doit résider sur le territoire de la Collectivité Eau du bassin Rennais (cf carte ci-dessous);
- Le bon d'achat d'une valeur de 25 € est récupérable en répondant à un rapide quiz sur les économies d'eau.

Les enseignes partenaires : Tout faire Aji Matériaux Gévezé, Bricomarché Pleumeleuc, Gedimat Sens de Bretagne, Jardiland Cesson Sevigné, Leroy Merlin Betton, Leroy Merlin Chantepie, Lysadis Laillé, Lysadis Noyal Châtillon-sur-Seiche, Magasin Vert Betton, Truffaut Pacé, Truffaut Rennes Alma, Weldom Bréal-sous-Montfort.

Consignes sur la bonne utilisation d'un composteur

En moyenne, environ 30 % de nos ordures ménagères sont constituées de déchets pouvant faire l'objet d'un compostage. Composter permet de réduire le volume de son bac vert, d'éviter des allers-retours en déchèterie et de se fabriquer gratuitement un fertilisant naturel.

Le compostage, c'est quoi ?

Il s'agit d'un processus naturel, mettant en œuvre la décomposition de matières organiques en présence d'air grâce à l'activité de micro-organismes (bactéries, lombrics…). Le compost obtenu après plusieurs mois de maturation constitue un excellent engrais qui peut être utilisé pour le potager, le verger, au pied des fleurs et des haies…

Compostage en tas, individuel ou collectif, lombricompostage : il existe une solution pour chaque type d'habitat et de surface disponible.

Respecter l'équilibre carbone/azote, veiller au taux d'humidité et remuer régulièrement sont les 3 règles qui permettent de réussir son compost.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques, qu'ils proviennent de la cuisine ou du jardin, peuvent se composter. L'important c'est de varier les apports !

- Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, pain rassis, croûtes de fromage…
- Les déchets de jardin : tailles, petits branchages, paille, écorces, feuilles mortes, copeaux, tontes de pelouse…
- Certains déchets de maison : essuie-tout blanc, feuilles de journal, fleurs fanées non traitées, cartons salis (mais non souillés par des polluants)…

VIE PRATIQUE

Collecte des bacs jaunes

Mardi 13 juin 2023
Mardi 27 juin 2023
Mardi 11 juillet 2023
Mardi 25 juillet 2023
Mardi 8 août 2023
Mardi 22 août 2023
Mardi 5 septembre 2023
Mardi 19 septembre 2023

Source SMICTOM
www.smictom-centreouest35.fr

Achetez votre encart publicitaire

Réservez votre encart publicitaire. Vous êtes un artisan ou une entreprise locale. Vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le Breteil Mag'.

	Au 01/01/2023	
Insertion	Extérieurs à Breteil	Installé à Breteil
1/4 de page	100 €	50 €
1/2 page	130 €	80 €
1 page	300 €	150 €

Pour toute nouvelle installation d'une activité Breteillaise, la première parution dans le magazine sera gratuite.

UFC Que Choisir
Soyez dépannés, pas arnaqués !

Face à l'avalanche de litiges en matière de dépannage d'urgence, l'UFC-Que Choisir de Rennes annonce la mise en place d'un nouveau service « Mes Dépanneurs Que Choisir », une solution simple et sécurisée pour les prestations d'urgence de serrurerie et de plomberie à Rennes et 30 km alentours. Vous ne savez pas à qui faire appel pour solutionner votre problème de plomberie ou de serrurerie ? Vous avez peur des arnaques ? Le service « Mes Dépanneurs Que Choisir » vous assure une mise en relation sécurisée avec un artisan sélectionné pour son savoir-faire et son éthique. Après avoir renseigné la nature du problème rencontré, une estimation du coût de l'intervention est immédiatement transmise à chaque consommateur. Dans les 20 minutes du dépôt d'une demande de dépannage d'urgence, un artisan prend contact avec le consommateur pour convenir d'un rendez-vous rapide et finaliser un devis qui respecte l'estimation. Avec ce service, les consommateurs bénéficient de 5 engagements :

- les artisans ont bien les qualifications et assurances requises,
- les conditions générales appliquées au consommateur ne comportent pas de clause abusive,
- une estimation du coût du dépannage d'urgence est fournie au consommateur dès la mise en relation avec un dépanneur,
- un devis gratuit qui respecte l'estimation communiquée est systématiquement présenté au consommateur avant toute intervention,
- le consommateur est libre de refuser de signer le devis sans avoir à payer de frais.

L'inscription, ouverte à tous, est gratuite. En cas d'acceptation du devis, une participation aux frais de mise en relation d'un montant forfaitaire de 10 euros (TTC) est incluse dans le prix final facture. Découvrez ce nouveau service sur : quechoisir.org/mesdepanneurs - 09 74 73 54 57

AVEC L'UFC-QUE CHOISIR, SOYEZ DÉPANNÉS, PAS ARNAQUÉS !

L'info du Smictom Centre Ouest

Recommandations pour la collecte des bacs

Les collectes ont lieu entre 4h et 21h. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir. Toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24h.

COMMENT PRÉSENTER MES BACS ?

Afin de protéger la santé des habitants et des agents de collecte et afin de contribuer à la préservation de l'environnement, des recommandations simples mais essentielles doivent être respectées lorsque vous sortez vos bacs vert et jaune :

- Couvercles totalement fermés
- Aucun sac à ordures ménagères à côté ou au-dessus des bacs
- Bacs sortis bien visibles sur le domaine public
- Regroupement des bacs avec ceux des voisins : moins d'arrêts = moins de gaz à effet de serre

COMMENT REMPLIR MES BACS ?

Le bac vert : Pour réduire le nombre de levées de votre bac vert, ne le sortez que lorsqu'il est plein. Dans le bac vert, jetez les ordures ménagères en sac bien fermé.

Le bac jaune : Dans un souci d'efficacité, présentez votre bac jaune rempli au moins à la moitié. Dans le bac jaune, triez uniquement les déchets recyclables en vrac et non imbriqués.

A noter : les bacs restent la propriété du Smictom : il est interdit d'écrire ou de coller quoi que ce soit dessus.

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

MIX TON ÉTÉ

BOUGER MONTFORT COMMUNAUTÉ

À la journée ou en séjour

Réservé aux 11-17 ans

Du 3 au 28 juillet 2023

SPORT
CULTURE
NUMÉRIQUE

+ d'infos : www.montfortcommunaute.bzh

INFOS PRATIQUES

LES PROGRAMMES DES

☐ JOURNÉES
☐ SÉJOURS à la semaine
sont à consulter et télécharger
sur **www.montfortcommunaute.bzh**

LES INSCRIPTIONS

À partir du samedi 20 mai 2023 à 10h
sur le portail familles : www.montfortcommunaute.bzh
(pensez à créer votre compte avant les inscriptions)
Dans la limite des places disponibles

LES ANIMATIONS*

sont encadrées par des éducateurs diplômés

À LA JOURNÉE de 9h30 à 17h30
Transport compris depuis chaque commune.
Prévoir son pique-nique
Tarifs : de 13,20 € à 19,80 € *(selon le quotient familial)*

EN SÉJOUR à la semaine
Transport compris depuis Montfort-sur-Meu
Prévoir sa tente
Tarifs : De 176 à 384 € *(selon le quotient familial)*

** Le test d'aisance aquatique est obligatoire pour les activités nautiques.*

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

MIX TON ÉTÉ À LA JOURNÉE

RÉSERVÉ AUX 11-17 ANS

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 JUILLET 2023

- ☐ **Lundi 3 juillet** de 9h30 à 17h30 — **PAINTBALL DODGEBALL** — Iffendic
- ☐ **Mardi 4 juillet** de 9h30 à 17h30 — **BAPTÈME DE PLONGÉE PARKOUR SUBAQUATIQUE** — Montfort-sur-Meu (piscine Océlia)
- ☐ **Mardi 4 juillet** de 9h30 à 17h30 — **PARKOUR « NINJA WARRIORS »** — Bruz
- ☐ **Mercredi 5 juillet** de 9h30 à 17h30 — **KAYAK DE MER** — Saint-Jacut-de-la-mer
- ☐ **Mercredi 5 juillet** de 9h30 à 17h30 — **GOLF** — Saint-Jacques-de-la-Lande
- ☐ **Jeudi 6 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ESCALAD'ARBRES** — Villecartier
- ☐ **Vendredi 7 juillet** de 9h30 à 17h30 — **NATURE ET ENVIRONNEMENT** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Vendredi 7 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ÉQUITATION** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Vendredi 7 juillet** de 9h30 à 17h30 — **CATAMARN** — Iffendic (Trémelin)

INSCRIPTIONS sur le portail familles
www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

TARIF : De 13,20 € à 19,80 € la journée
Transport compris depuis chaque commune
Pique-nique à fournir

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

MIX TON ÉTÉ À LA JOURNÉE

RÉSERVÉ AUX 11-17 ANS

DU LUNDI 10 AU JEUDI 13 JUILLET 2023

- ☐ **Lundi 10 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ATELIER NUMÉRIQUE** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Lundi 10 juillet** de 9h30 à 17h30 — **PAINTBALL MULTISPORTS** — Iffendic
- ☐ **Lundi 10 juillet** de 9h30 à 17h30 — **KAYAK** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mardi 11 juillet** de 9h30 à 17h30 — **JOURNÉE AVEC LES ESPACES JEUNES** — Bédée
- ☐ **Mardi 11 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ATELIER CINÉMA** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mercredi 12 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ATELIER RADIO** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mercredi 12 juillet** de 9h30 à 17h30 — **SKATEBOARD ET TROTTINETTE** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mercredi 12 juillet** de 9h30 à 17h30 — **MOTO** — Plouasne
- ☐ **Jeudi 13 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ESCALAD'ARBRES** — Villecartier
- ☐ **Jeudi 13 juillet** de 9h30 à 17h30 — **JOURNÉE KOH-LANTA** — Iffendic (Trémelin)

INSCRIPTIONS sur le portail familles
www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

TARIF : De 13,20 € à 19,80 € la journée
Transport compris depuis chaque commune
Pique-nique à fournir

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

MIX TON ÉTÉ À LA JOURNÉE

RÉSERVÉ AUX 11-17 ANS

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 JUILLET 2023

- ☐ **Vendredi 17 juillet** de 9h30 à 17h30 — **PAINTBALL** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Vendredi 17 juillet** de 9h30 à 17h30 — **JEU DE PISTE** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Mardi 18 juillet** de 10h30 à 16h30 — **GOLF** — Saint-Jacques-de-la-lande
- ☐ **Mardi 18 juillet** de 9h30 à 17h30 — **BEACH SPORT ET ENVIRONNEMENT MARIN** — Cancale
- ☐ **Mercredi 19 juillet** de 9h30 à 17h30 — **SKATEBOARD ET TROTTINETTE** — Iffendic
- ☐ **Mercredi 19 juillet** de 9h30 à 17h30 — **MOTO** — Plouasne
- ☐ **Jeudi 20 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ESCALAD'ARBRES** — Villecartier
- ☐ **Vendredi 21 juillet** de 9h30 à 17h30 — **CATAMARAN** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Vendredi 21 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ESCALAD'ARBRES ET BEACH SPORTS** — Iffendic (Trémelin)

INSCRIPTIONS sur le portail familles
www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

TARIF : De 13,20 € à 19,80 € la journée
Transport compris depuis chaque commune
Pique-nique à fournir

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

MIX TON ÉTÉ À LA JOURNÉE

RÉSERVÉ AUX 11-17 ANS

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 JUILLET 2023

- ☐ **Lundi 24 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ATELIER CRÉATION D'UNE BD** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Lundi 24 juillet** de 9h30 à 17h30 — **3 RAQUETTES** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mardi 25 juillet** de 9h30 à 17h30 — **KAYAK EN MER** — Lié
- ☐ **Mardi 25 juillet** de 9h30 à 17h30 — **MOTO** — Plouasne
- ☐ **Mercredi 26 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ATELIER NUMÉRIQUE** — Montfort-sur-Meu
- ☐ **Mercredi 26 juillet** de 9h30 à 17h30 — **TIR À L'ARC ET BIATHLON** — Pleumeleuc
- ☐ **Jeudi 27 juillet** de 9h30 à 17h30 — **SOCCER** — La Mézière
- ☐ **Vendredi 28 juillet** de 9h30 à 17h30 — **STAND UP PADDLE ET PLANCHE À VOILE** — Iffendic (Trémelin)
- ☐ **Vendredi 28 juillet** de 9h30 à 17h30 — **ÉQUITATION** — Iffendic (Trémelin)

INSCRIPTIONS sur le portail familles
www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

TARIF : De 13,20 € à 19,80 € la journée
Transport compris depuis chaque commune
Pique-nique à fournir

Bédée · Breteil · Iffendic · La Nouaye · Montfort-sur-Meu · Pleumeleuc · Saint-Gonlay · Talensac

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 JUILLET

Destination LA POINTE DU FINISTÈRE
Séjour AQUATIQUE

SÉJOUR DE 5 JOURS à Plougonvelin

Situé au bout du monde, en Pays d'Iroise, à un jet de pierre de Brest, Plougonvelin est une station balnéaire réputée pour ses belles plages de sable fin et ses côtes rocheuses escarpées. Les jeunes seront installés dans un camping idéalement situé en bord de mer avec un accès direct à la plage.
Le + : Le séjour prévoit une activité sur le site de Bertheaume Iroise Aventure.

PROGRAMME

Activités aquatiques
- Via ferrata
- Raid canyon
- Snorkeling
- Randonnée
- Beach sport

Vie quotidienne
- 9h : Petit-déjeuner
- 10h-12h : Activités
- 12h : Déjeuner collectif
- 14h-16h : Activités
- 16h-20h : Temps libre
- 20h : Dîner collectif
- 22h : Animations soirée

HÉBERGEMENT
Camp en tentes au camping « Les terrasses de Bertheaume » à Plougonvelin

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR
- ☐ Tente (possibilité de partager)
- ☐ Matelas gonflable
- ☐ Sac de couchage
- ☐ Trousse de toilette
- ☐ Affaires de rechange
- ☐ Crème solaire
- ☐ Casquette
- ☐ Lunettes de soleil
- ☐ Coupe-vent
- ☐ Maillot de bain
- ☐ Chaussures de sport
- ☐ Chaussures fermées allant dans l'eau

TRANSPORT compris (au départ de Montfort-sur-Meu)
Départ lundi à 9h - retour vendredi 17h sur le parking de la piscine Océlia à Montfort-sur-Meu.

ENCADREMENT par des éducateurs sportifs et des moniteurs BAFA

TARIFS de 176 € à 264 € (suivant le quotient familial)

INSCRIPTIONS sur le portail famille www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

DU DIMANCHE 9 AU VENDREDI 14 JUILLET

Destination LE MORVAN
Séjour MONTAGNE

SÉJOUR DE 6 JOURS à Saint-Martin-du-Puy

Situé dans le massif du Morvan, Saint-Martin-du-Puy alllie le charme des paysages vallonnés et boisés avec celui d'un patrimoine naturel de rivières et de lacs propices à la randonnée comme aux activités nautiques à sensation. Le camping est installé en pleine nature, à moins de 100 m du lac de Chaumeçon.
Le + : Le séjour prévoit des activités avec l'organisation Raft'Morvan.

PROGRAMME

Activités Montagne
- Rafting
- Hydrospeed
- Canyoning
- Course d'orientation
- Randonnée

Vie quotidienne
- 8h30 : Petit-déjeuner
- 9h -12h : Activités
- 12h : Déjeuner collectif
- 14h-16h : Activiés
- 16h-19h : Temps libre
- 19h : Dîner collectif
- 21h : Animations soirée

HÉBERGEMENT
Camp en tentes au camping « L'Évasion » à Saint-Martin-du-Puy

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR
- ☐ Tente (possibilité de partager)
- ☐ Matelas gonflable
- ☐ Sac de couchage
- ☐ Trousse de toilette
- ☐ Affaires de rechange
- ☐ Crème solaire
- ☐ Casquette
- ☐ Lunettes de soleil
- ☐ Coupe-vent
- ☐ Maillot de bain
- ☐ Chaussures de sport
- ☐ Chaussures fermées allant dans l'eau

TRANSPORT compris (au départ de Montfort-sur-Meu)
Départ dimanche à 9h - retour vendredi 17h sur le parking de la piscine Océlia à Montfort-sur-Meu.

ENCADREMENT par des éducateurs sportifs et des moniteurs BAFA

TARIFS de 256 € à 384 € (suivant le quotient familial)

INSCRIPTIONS sur le portail famille www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

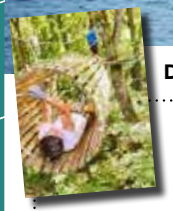

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 JUILLET

Destination LA CÔTE D'ÉMERAUDE
Séjour MULTI-ACTIVITÉS

SÉJOUR DE 5 JOURS à Saint-Cast-Le-Guildo

Avec des paysages contrastés par des falaises et des anses rocheuses, la presqu'île de Saint-Cast le Guildo offre un savoureux mélange entre immenses plages de sable fin et criques secrètes. Le spot idéal pour des vacances d'été les pieds dans l'eau.
Le + : le séjour prévoit des activités au parc « Saint Cast Aventure »

PROGRAMME

Multi-activités
- Accrobranche
- Biathlon
- Golf
- Multisports

Vie quotidienne
- 8h : Petit-déjeuner
- 10h -12h : Activités
- 12h : Déjeuner collectif
- 14h-17h : Activités
- 17h-19h : Temps libre
- 19h : Dîner collectif
- 21h : Animations soirée

HÉBERGEMENT
Camp en tentes au camping « Le Pen-Guen » à Saint-Cas-Le-Guildo

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR
- ☐ Tente (possibilité de partager)
- ☐ Matelas gonflable
- ☐ Sac de couchage
- ☐ Trousse de toilette
- ☐ Affaires de rechange
- ☐ Crème solaire
- ☐ Casquette
- ☐ Lunettes de soleil
- ☐ Coupe-vent
- ☐ Maillot de bain
- ☐ Chaussures de sport
- ☐ Chaussures fermées allant dans l'eau

TRANSPORT compris (au départ de Montfort-sur-Meu)
Départ lundi à 9h - retour vendredi 16h sur le parking de la piscine Océlia à Montfort-sur-Meu.

ENCADREMENT par des éducateurs sportifs et des moniteurs BAFA

TARIFS de 176 € à 264 € (suivant le quotient familial)

INSCRIPTIONS sur le portail famille www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 JUILLET

Destination LA CÔTE D'ÉMERAUDE
Séjour NAUTIQUE

SÉJOUR DE 5 JOURS à Saint-Cast-Le-Guildo

Avec des paysages contrastés par des falaises et des anses rocheuses, la presqu'île de Saint-Cast le Guildo offre un savoureux mélange entre immenses plages de sable fin et criques secrètes. Le spot idéal pour des vacances d'été les pieds dans l'eau.
Le + : le séjour prévoir une journée une sortie à la journée sur l'archipel des Ebihens

PROGRAMME

Activités nautiques
- Kayak de mer
- Surf

Vie quotidienne
- 8h30 : Petit-déjeuner
- 10h -12h : Activités
- 12h : Déjeuner collectif
- 14h-17h : Activités
- 17h-19h : Temps libre
- 19h : Dîner collectif
- 21h : Animations soirée

HÉBERGEMENT
Camp en tentes au camping « Le Pen-Guen » à Saint-Cas-Le-Guildo

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR
- ☐ Tente (possibilité de partager)
- ☐ Matelas gonflable
- ☐ Sac de couchage
- ☐ Trousse de toilette
- ☐ Affaires de rechange
- ☐ Crème solaire
- ☐ Casquette
- ☐ Lunettes de soleil
- ☐ Coupe-vent
- ☐ Maillot de bain
- ☐ Chaussures de sport
- ☐ Chaussures fermées allant dans l'eau

TRANSPORT compris (au départ de Montfort-sur-Meu)
Départ lundi à 9h - retour vendredi 16h sur le parking de la piscine Océlia à Montfort-sur-Meu.

ENCADREMENT par des éducateurs sportifs et des moniteurs BAFA

TARIFS de 176 € à 264 € (suivant le quotient familial)

INSCRIPTIONS sur le portail famille www.montfortcommunaute.bzh *(dans la limite des places disponibles)*

Portrait de Julie ROUXEL et Marie ARRIBART

FOOT : Filles / Garçons, 1 partout ?

38 ans ? Sérieux, elles ne les font pas. Normal. D'une part, c'est parce que le charmant binôme cumule 2 fois 19 printemps. Et d'autre part, parce que le sport, on dira ce qu'on voudra, ça entretient.

Comme beaucoup de jeunes Breteillaises, Julie ROUXEL (le survet') et Marie ARRIBART (la robe) se croisent aux Trois Rivières, puis à Louis Guilloux, au collège. Sans suivre le même cursus, c'est à la faveur de matchs de foot qu'elles vont faire mieux connaissance. Mais c'est lorsqu'elles intègrent le club de Breteil, en 2016, que les filles vont fraterniser.

Note du chroniqueur (sportif mais pas trop) : l'équivalent féminin de ***« fraternel »*** est ***« sororal »***. Pas trop sexy, pour le coup. Pas de déclinaison féminine pour le verbe. Les meufs, tenez-vous aux crampons, y'a encore de la route.

Marie (N°9 – équipe 2) : ***« C'est maman qui m'a transmis le virus : chez nous, toute la famille joue ou parle foot ! »***

Pour Julie (N°3 – équipe 1), le foot, c'est une évidence. ***« Ce sport m'a toujours attirée. J'ai passé des heures devant la TV à décortiquer les matchs. Jouer, c'était naturel. »***

À 15 ans, Marie devient officiellement arbitre bénévole : ***« Quand on distribue des cartons rouges, il faut pouvoir entendre injures et autres insultes. Mon tempérament ne m'a pas permis d'aller au-delà de quelques années. Mais je continue d'arbitrer pour d'autres clubs, occasionnellement. »***

On le sait, que ce soit au bureau ou sur un terrain, les filles ne se font pas de cadeau. Et si les gars se réconcilient volontiers sur les 3e mi-temps, les miss ont la dent dure et joueraient plutôt les prolongations. L'arrière gauche Julie tempère : ***« Cela ne nous empêche pas d'entretenir une bonne ambiance au sein du club. La plupart d'entre nous aimons nous retrouver entre filles en dehors des entraînements ou des tournois. »*** Note du chroniqueur (sportif occasionnel) : les gars, dans ces soirées, vous êtes tolérés. Mais vaut mieux vous faire petits, ok ?

En vogue, le football féminin ? C'est indéniable. La prochaine coupe du monde et l'Euro confirmeront. ***« Ou pas. L'intérêt pour le sport féminin est enthousiasmant. Reste qu'aujourd'hui, les places pour les matchs des garçons sont toujours beaucoup plus chères. Les filles n'attirent pas encore le grand public. Idem, à notre niveau : pour la réservation des terrains, les filles passent après. »***

C'est culturel : cour de l'école squattée par les gars au ballon, les filles restant sur le côté… le cliché persisterait ? Le papa de papa le clamait avec fierté, ***« mon gars, si tu veux être un homme, fais du sport. »*** Les filles ? Le papa de papa n'avait pas le temps d'en parler : il avait un hectare de terre à retourner ou un dossier à éplucher. Récemment encore, la plupart des vestiaires sentaient l'hormone mâle à plein nez.

Culturel ? Oui. Mais la culture, quand elle sent le rance, on la bouscule. Le collège Louis Guilloux s'implique : au moyen de matinées-découverte du foot féminin, avec une section filles de la 6ème à la 3ème. Très actif, le FC La Vaunoise (où Julie, en STAPS, fera bientôt son service civique) réunit les clubs de Bédée-Pleumeleuc, Montfort-Iffendic et Breteil-Talensac. Un regroupement qui permet la constitution de 5 équipes 100% féminines. Le duo rend hommage aux dirigeants et entraîneurs Florian LE COQ, Tony COLLET, Stéphane LEMOINE, non sans saluer Léa GERNIGON, la touche féminine des entraînements du vendredi. Dès 5 ans, on recrute chez les filles ! Et ça marche à fond les ballons.

Julie : ***« Des souvenirs ? La victoire contre Vignoc, cette saison à domicile. Elles étaient premières au classement, le match s'annonçait compliqué et nous sommes allées chercher la victoire. Et puis la finale de coupe du district l'an dernier, malgré la défaite 4-2 contre Noyal. »***

Note du chroniqueur (sportif mesuré) : dites au papa de papa que le temps où les filles restaient sur la touche, c'est fini. Comme cet article.

Bruno Merlin

Horaires d'ouverture

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE - 02 99 06 01 01

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
  (fermée au public le mardi et le jeudi après-midi)
- 1er et 3e samedi du mois de 9h à 12h
  (uniquement pour les formalités courantes)
- Prochaines permanences : les 3 et 17 juin 2023, 1er juillet 2023, et le 2 septembre 2023

Fermeture estivale les samedis matins

ACCUEIL URBANISME

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE « LA CÉDILLE » - 02 99 06 09 89

Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Jeudi fermée au public
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture estivale du 5 au 15 juillet 2023

AGENCE POSTALE - 02 99 06 00 35

Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée

- Lundi fermée au public
- Mardi de 15h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi et vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

Fermeture estivale du 1er au 31 août 2023

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE - 02 99 07 62 71

Parc d'activités de la Nouette - 9, rue Galilée

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

(le site est fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés)

Permanences

MAIRIE DE BRETEIL

La Maire et les adjoints sont à votre disposition pour vous rencontrer. Bien vouloir prendre contact avec le secrétariat au 02 99 06 01 01 pour obtenir un rendez-vous.

Pour les demandes de RDV avec le service social, s'adresser au C.D.A.S. à Montfort-sur-Meu au 02 22 93 64 00.

We-Ker - Mission Locale
(emploi et formation des jeunes de 16 à 25 ans)
2e mercredi du mois de 9h à 12h. Pour tout contact, s'adresser au 06 20 49 57 78.

Correspondante locale Ouest-France

Magali Guinard / Port. 06 81 82 36 96
Courriel : magali.guinard@gmail.com

Hôtel Montfort Communauté

A.D.I.L. 35 - 02 99 78 27 27

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)
1er jeudi du mois de 9h30 à 12h

C.A.F. - 3230 (Caisse d'Allocations Familiales)

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV.

C.A.R.S.A.T. BRETAGNE - 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)
4e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
(uniquement sur rendez-vous)

C.I.D.F.F. - 02 99 30 80 89 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Agence Locale du Pays de Brocéliande
2e et 4e jeudis du mois de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

CONCILIATEUR DE JUSTICE - 02 23 43 10 43

1er jeudi du mois l'après-midi à la Police Municipale
(uniquement sur rendez-vous)

C.P.A.M. - 3646 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

M.S.A. - 02 99 01 83 50 (Mutualité Sociale Agricole)

Agence Locale du Pays de Brocéliande
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

P.A.E. - 02 99 09 25 69 (Point Accueil Emploi)

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous
- Mardi, jeudi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Services d'urgence

Au téléphone, indiquez clairement votre adresse exacte et la nature de l'appel :

- SAMU : **15** ou **112**
- POMPIERS (Centre de Montfort) : **18** ou **112**
- GENDARMERIE (Brigade de Montfort) : **17** ou **112** ou **02 99 09 00 12**
- ALLO ENFANCE EN DANGER : **119**
- VIOLENCES FEMMES INFO : **3919**
- URGENCE Dépannage GAZ : **0 800 47 33 33**